

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 HT

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

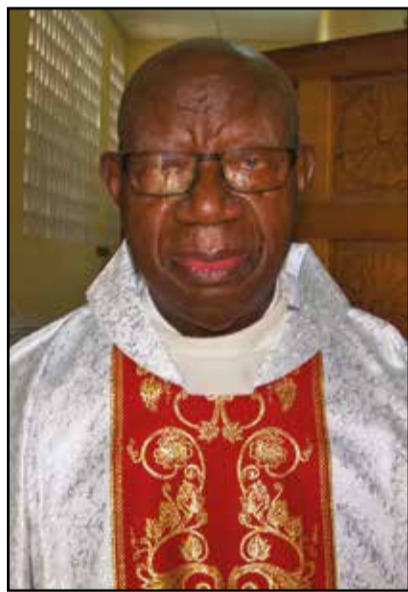
64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3603 du Vendredi 24 Juin 2016 - 64^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

Décès à Brazzaville de Mgr Michel Kouaya Kombo



Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons, avec consternation, le décès de Mgr Michel Kouaya Kombo, prélat de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, doyen du clergé congolais et frère aîné de Mgr Ernest Kombo, ancien évêque d'Owando, de vénérée mémoire. Décès survenu, mercredi 22 juin 2016, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. La Rédaction de La Semaine Africaine présente ses condoléances les plus émues à l'archevêque de Brazzaville et à son presbyterium, au clergé congolais, ainsi qu'à la famille biologique de l'illustre disparu. Nous allons y revenir, dans notre prochaine édition.

Justice

Le mouvement citoyen «Ras-le-bol» exige la libération d'Andy Bemba



(P.7)

Coopération Unoca-Ceeac

Un nouveau cadre de coopération pour la prévention des conflits en Afrique centrale

(P.3)

Ohada



Clément Mouamba. (P.5)

Clément Mouamba préoccupé par la question du financement

Droits de l'homme

L'Adhuc vivement inquiète par l'arrestation et la disparition des opposants

(P.5)

Editorial

Le temps de la guerre psychologique?

(P.3)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE LA GOUVERNANTE DE MAISON, DE LA MAJORDOME, DU VALET ET DE LA FEMME DE CHAMBRE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC001/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la gouvernante de la maison, de la majordome, du valet et de la femme de chambre dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au

centre de formation; *S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;

6. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurités ne sont pas en place;
7. Animer des sessions de formation technique en Gouvernante de maison/Majordome, Valet/ Femme de chambre pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
8. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui.
9. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
10. Identifier les entreprises de stages;
11. Disposer de conventions de stage conclues avec les entreprises pour faciliter la mise en stage des apprenants;
12. Placer les apprenants en stage pour une durée de trois mois;
13. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage.
14. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les critères retenus ainsi que des indemnités prévues pour les entreprises;
15. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en deux métiers distincts pour une durée de six (6) mois:

- Métier 1: Gouvernante de maison/Majordome;

- Métier 2: Valet/ Femme de chambre.

Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un ou les deux métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la gouvernante de la maison, de la majordome, du valet et de la femme de chambre dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC001/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

5 –La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE TRANSFORMATION AGRO ALIMENTAIRE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1: FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC002/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de transformation agro alimentaire dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente

au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurités ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Transformation agroalimentaire pendant une période de trois (03) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui.
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Disposer de conventions de stage conclues avec les entreprises pour faciliter la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les critères retenus ainsi que des indemnités prévues pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de

dispenser les formations en transformation agro alimentaire en trois (3) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de transformation agro alimentaire dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC002/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

8^e conférence des ministres du Codepa à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Yvonne Adélaïde Mougani fait le point des résultats obtenus

Abidjan, capitale de la Côte-d'Ivoire, a abrité, du 8 au 10 juin 2016, la 8^e conférence des ministres du Codepa (Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain). 17 des 26 pays membres y étaient représentés, pour près de 500 participants, dont Mme Yvonne Adélaïde Mougani, ministre des petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, pour le Congo. De retour à Brazzaville, celle-ci a fait la restitution des travaux, au cours d'un point de presse donné, mardi 14 juin 2016, à son cabinet de travail.



Mme Yvonne Adélaïde Mougani.

Il ressort de la 8^e conférence des ministres de la Codepa, plusieurs recommandations, dont la nécessité de mettre en place un dispositif de structuration de l'artisanat, à travers différentes fédérations, selon la catégorisation des corps de métiers, avec un système de protection sociale des artisans, en vue de lutter contre la pauvreté; l'arrimage du Codepa à l'Union africaine, pour donner plus du crédit à ladite organisation et pour son financement. En outre, un plan d'action de développement et de promotion de l'artisanat africain a été adopté. L'option de la création d'une journée africaine de l'artisanat a été également prise. L'Afrique dispose d'un nombre important d'artisans diversifiés relevant de plusieurs domaines, notamment l'artisanat de production, de service

et d'art. Cela contribue, en moyenne, à 20% du P.i.b et crée environ 600.000 emplois, selon les Etats. Les nombreux produits issus de l'artisanat de production et d'art sont très remarqués sur le plan culturel et identitaire. Son développement et sa promotion constituent un levier efficace pour la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des populations africaines. Au Burkina Faso, par exemple, l'artisanat représente 35% du P.i.b. C'est autant dire que l'artisanat, qui est un secteur réunissant tous les services publics, notamment le transport, l'hôtellerie, les hydrocarbures, les travaux publics, le commerce, les petites et moyennes entreprises, reste un immense gisement de richesses et de création d'emplois. Donc, il faut œuvrer pour que l'arti-

sanat, qui fait l'économie de proximité, joue pleinement son rôle en Afrique. Créé en 1992, à Ouagadougou, au Burkina Faso, le Codepa compte 26 Etats membres et a pour objectif: faciliter la libre circulation des personnes, des biens et services entre les pays membres; la promotion des produits artisanaux, etc. Signalons que la prochaine conférence du Codepa se tiendra en 2017, à Harare, au Zimbabwe, pays qui assure la première vice-présidence. La prochaine table ronde des experts des pays membres déterminera le dispositif à mettre en place pour le financement de l'artisanat africain. La conférence de la Codepa, à Abidjan, s'est déroulée sous les auspices du premier mi-

nistre Ivoirien, Daniel Kablan Duncan, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille de l'Etat, qui a ouvert les travaux de cette 8^e conférence. Laquelle a réuni les ministres en charge de l'artisanat, les représentants des institutions régionales et internationales, ainsi que des organisations partenaires, notamment la Ceeac (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), la Cipres (Conférence interafricaine de la prévoyance sociale), la B.c.e.a.o (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), l'O.a.p.i (Organisation africaine de la propriété intellectuelle), etc.

Pascal BIOZI KIMINO

Coopération Unoca-Ceeac

Un nouveau cadre de coopération pour la prévention des conflits en Afrique centrale

Le représentant spécial du secrétaire général et chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), Abdoulaye Bathily, et le secrétaire général de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), Ahmad Allam-mi, ont signé, le 14 juin 2016, à New York, un nouveau cadre de coopération, pour renforcer davantage la collaboration entre les institutions dont ils ont la charge, la prévention et la résolution pacifique des conflits, l'assistance aux processus électoraux, la gouvernance, les droits de l'homme, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile.

L'Unoca et le secrétariat général de la C.e.e.a.c sont des partenaires naturels. Face aux défis immenses auxquels fait face l'Afrique centrale, nous nous sommes engagés à continuer à privilégier l'unité dans l'action, à mutualiser nos moyens et à travailler de manière concertée pour contribuer à la paix, à la stabilité et au développement de la sous-région, y compris en soutenant les efforts des Etats et des peuples dans ces domaines», a expliqué Abdoulaye Bathily, à New York, où il a présenté au Conseil de sécurité, le 15 juin dernier, le 10^e rapport du secrétaire général de l'Onu sur les activités de l'Unoca. Dans cette perspective, l'Unoca

et la C.e.e.a.c entendent mettre l'accent sur la prévention et la résolution pacifique des conflits, l'assistance aux processus électoraux, la gouvernance, les droits de l'homme, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile. La lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la piraterie maritime et le braconnage, ainsi que la promotion de l'intégration régionale figurent également parmi les priorités des deux institutions. Un plan d'action annuel définit les activités conjointes qui seront menées à cet égard. Ces activités comprennent, entre autres, des missions d'évaluation, des actions de diplomatie préventive et des ateliers de

renforcement de capacités. Des mécanismes de suivi et d'évaluation ont été mis en place, afin de garantir la mise en œuvre du nouveau cadre de coopération, qui prend en considération les objectifs fixés par le Conseil de sécurité, lors de la prorogation du mandat de l'Unoca (2015-2018). Il a été développé par les équipes techniques des deux institutions, lors d'une

rencontre organisée du 25 au 26 avril 2016 à Libreville (Gabon). Il remplace l'ancien cadre de coopération conclu entre l'Unoca et la C.e.e.a.c, le 3 mai 2012, dans la capitale gabonaise.

Espérance MBOSSA-OKANDZE (Sur les informations du Magazine de L'Unoca)

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction:
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Editorial

Le temps de la guerre psychologique?

Définie comme stratégie ou méthode de faire croire à l'adversaire qu'il est en position de perte ou de faiblesse et qu'il a intérêt à se rendre ou à s'aligner pour sa survie, la guerre psychologique empoisonne la vie politique au Congo, depuis le processus électoral qui a conduit au référendum constitutionnel et à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Bien sûr, le Congo n'est pas le seul pays africain confronté à ce phénomène. Des pays voisins comme la République Démocratique du Congo ou le Gabon, pour ne citer que ceux-là, y sont à l'affiche. La fièvre liée aux élections a poussé le mercure dans les sommets, dévoilant ainsi des processus électoraux dans l'impasse ou faisant l'objet de polémiques interminables.

S'exerçant, généralement, à travers les médias, la guerre psychologique a trouvé un terrain fertile dans les technologies de l'information et de la communication, qui ont comme atout de faire disparaître les frontières et l'éloignement géographique. Elle s'est endiablée dans les médias sociaux transformés en planète de tous les extrémismes. Certains pays comme la Chine ou l'Iran ont lancé de véritables contre-offensives technologiques, pour couper court à l'influence des réseaux sociaux. Mais, c'est une guerre qui n'est pas gagnée d'avance, tant les technologies caracolent de découvertes en découvertes, pour enjamber les barrières.

Parce que la politique n'est pas intégralement confinée à la logique rationnelle, elle soulève la passion qui, si elle n'est pas tempérée, est capable de dégâts importants dans une société. En Grande-Bretagne, pays développé et de vieille démocratie, une jeune députée travailliste et la popularité montante, Jo Cox, a été sauvagement assassinée, le 16 juin passé, en plein rue et en plein jour, par un individu, pour sa position contre le Brexit (la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne). Que n'aurait pas tant dit, si un tel acte s'était produit dans un pays africain en proie à une guerre psychologique autour des élections? Aux Etats-Unis d'Amérique, le candidat à la candidature républicaine, Donald Trump, a échappé, toujours au cours de ce mois de juin, à une tentative d'assassinat d'un jeune de 19 ans ulcéré par ses discours d'extrême droite. La politique peut susciter des passions meurtrières et on le sait.

La haine politique a atteint un niveau inquiétant chez certains de nos compatriotes. A l'opposition, l'extrémisme politique a envahi la toile. Contestation, injure, haine, tribalisme ne suffisent plus à exprimer les ressentiments. On est carrément passé aux menaces de mort contre des acteurs politiques, des journalistes et même des hommes d'Eglise dont on n'approuve pas les positions politiques, suivant leurs appartenances ethniques. Il aurait fallu de peu pour que la rencontre de deux évêques avec les Congolais de la diaspora, à Paris (France), lundi 23 mai dernier, se transforme en pugilat, tant l'électricité était dans l'air, au sujet de la situation dans le Pool où pourtant, la population vit paisiblement, en dépit de la psychose créée par les frappes aériennes du mois d'avril dernier, de la situation humanitaire des familles déplacées et des actes d'insécurité posés ici ou là par des hommes armés. Face au discours des milieux extrémistes de l'opposition, le pouvoir issu de la nouvelle République réplique par une politique répressive qui pousse certains opposants à prendre le chemin de la clandestinité ou de l'exil. Jamais depuis la fin de la guerre de 1997, on ne compte autant d'opposants derrière les barreaux.

Entre les deux camps en guerre psychologique à travers les médias et la toile, il y a le grand Congo qui croit au dialogue, mais qui craint de s'interposer et ramener les uns et les autres sur le chemin de la démocratie apaisée et conviviale. Bien sûr, il y a des problèmes de fond: la redistribution de la rente nationale, la justice sociale, le respect des droits de l'homme, le développement local et particulièrement, l'organisation des élections, le seul mode d'accès au pouvoir en démocratie. Entre ceux qui dirigent et qui pensent beaucoup faire pour le développement du pays, et ceux qui s'estiment être des laissés-pour-compte du système dirigeant, l'incompréhension est grande.

Si l'on n'y prend pas garde, elle risque de «somaliser» le pays, même dans les esprits. Il faudra de grands efforts de modestie, de tolérance, de compréhension mutuelle, etc, de la part de tous, pour que la démocratie, qui instaure la concurrence politique dans la conquête et la gestion du pouvoir, ne se vive pas dans la haine, l'intimidation et les menaces.

Joachim MBANZA

Ouverture à Baongo Espace JDD (Ex-Bizamba)

Restaurant-V.i.p - Night club

Croisement avenue des 3 Francs - avenue De brazza.

Renseignements: 06 664 92 31

Du 1^{er} au 21 juin: 21 Days of Y'ello Care

Depuis 2007, les employés du groupe MTN (22 filiales) s'activent volontairement en faveur des communautés, dans le cadre d'un programme sociétal dénommé: 21 Days of Y'ello Care. En effet, tous les 1^{er} au 21 juin de chaque année, les MTNers des 21 Opérations du groupe MTN s'offrent volontairement, en vue de réaliser des projets utilitaires, susceptibles de contribuer au développement de nos sociétés, et d'illuminer la vie de nos communautés. De 2007 à maintenant, MTN Group célèbre la 10^e édition du programme Y'ello Care.



Par conséquent, MTN Congo remercie l'ensemble de ses employés, ses différents partenaires et parties prenantes, ainsi que les communautés congolaises, pour leur participation, apport et

soutien aux différents 21 Days of Y'ello Care réalisés. Le focus de ces 4 dernières éditions étant «Investir dans l'éducation pour Tous», MTN Congo présente ses excuses à l'ensemble des Congolais, du fait que la 10^e

édition n'a pas été exécutée en République du Congo, et vous donne rendez-vous le 1^{er} juin 2017, à travers d'autres aventures, pendant 21 jours prochains. *MTN, everywhere you go!*

Etude MAITRE ANGÉLIQUE DINAMONA NOTAIRE

B.P: 4171; Téléphone: (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM,
1er étage Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme sous seing privé, les statuts de la Société LA NOUMBI OIL CORPORATION présentent les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination:** LA NOUMBI OIL CORPORATION;
- **Forme de la Société:** Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
- **Capital social:** F. Cfa 10 millions;
- **Siège social:** Avenue du Havre, Base industrielle, B.P: 32; Pointe-Noire, République du Congo;
- **Objet social:**
 - La recherche, l'exploration, l'exploitation et la production d'hydrocarbures liquides ou gazeux;
 - La réalisation de toutes études, travaux, services liés, directement ou indirectement, à la recherche, l'exploration, l'exploitation et la production d'hydrocarbures liquides ou gazeux;
 - L'importation, l'exportation, la transformation, le stockage et le transport d'hydrocarbures liquides ou gazeux, ou leurs produits dérivés;
 - La commercialisation d'hydrocarbures bruts;
 - Toutes opérations entrant dans son objet social, soit seule, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit - La participation directe ou indirecte par tous moyens à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou autrement;
 - Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ou activités de la Société ou à tous objets similaires ou connexes ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation;
- **Durée:** 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- **Administrateurs:**
 1. Société Niel Finance & Services S.A, siège social, 15, rue du Fort Bourbon, L-1249, Luxem-

bourg-France, représentée par Monsieur Laurent FOUCHER, de nationalité française, né le 18 août 1965, au Congo, demeurant Route de Suisse 96, 1290 Versoix (Suisse);

2. Monsieur Cassien MABONA, Congolais né le 26 avril 1966, au Tchad, demeurant 514, rue des Moissons, 51100, Reims- France;
3. Monsieur Clovis KAPE, de nationalité camerounaise, né le 25 janvier 1971 à Bafang, Cameroun, demeurant audit siège, à Pointe-Noire;

- **Commissaire aux comptes:**
 - **Titulaire:** Cabinet ERNST & YOUNG, avenue Général De Gaulle, Immeuble CNSS, porte 310; B.P: 5974; Pointe-Noire; République du Congo;
 - **Suppléant:** Maurice Ludovic NGATSE, Congolais, né le 26 mars 1968, au Congo, demeurant avenue Charles De Gaulle, Immeuble CNSS, Pointe-Noire; République du Congo;
- **Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM 16 DA 392 du premier avril deux mille seize;**
- **Immatriculation Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR/10 B 1352 (ancien numéro 07 B 165) Modifications intervenues, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire actionnaires en date à Paris (France) du 30 décembre 2015:**
 - Démission de Monsieur Jean-François HENIN de ses fonctions d'Administrateur et de Président Directeur Général;
 - Démission des Etablissements MAUREL & PROM S.A, Société Anonyme de droit français, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 457 202 331 et dont le siège social est situé, 51, rue d'Anjou, 75008 Paris de ses fonctions d'Administrateur de la Société;
 - **Administration:** Monsieur Cassien MABONA, en qualité de Président Directeur Général, pour une durée de six (06) ans.

Pour avis,

Le Notaire, Maître Angélique DINAMONA

OFFRE D'EMPLOI

Une importante société industrielle, implantée en République du Congo, procède au recrutement d'une personne à affecter aux tâches et remplissant les conditions ci-après déterminées:

1. Comptable chargé des opérations financières (Chef hiérarchique immédiat: chef de service de comptabilité générale)

a) Activités clés:

- Gestion des provisions;
- Valorisation des stocks;
- Participation à l'élaboration des états financiers mensuels et annuels;
- Comptabilisation des salaires;
- Réévaluation des comptes;
- Gestion des charges constatées d'avance;
- Traitement de l'Impôt sur les Sociétés;
- Analyse des comptes et suivi des comptes;
- Comptabilisation et gestion de la facturation actif et passif;
- Revue des clauses financières des contrats d'approvisionnement;
- Revue des clauses fiscales des contrats d'approvisionnement;
- Optimisation du Work-Flow.

b) Compétences requises:

- Comptabilité conforme au Système Comptable OHADA;
- Contrôle de gestion (notamment Comptabilité Analytique de gestion);
- Droit Fiscal (détermination de l'impôt sur les sociétés, IRPP, droits d'enregistrement, etc.);
- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et retenue à la source;
- Droit commercial, droit des sociétés commerciales et du groupement d'inté-

rêt économique;

- Connaissance de SAP ou autre logiciel de comptabilité (par exemple SAGE) est préférable;
- Microsoft Excel, Word, PowerPoint;
- Connaissance de l'anglais est préférable.

c) Formation et Expérience professionnelle:

- Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans;
- Titulaires d'un Bac + 3 minimum en comptabilité ou toute autre science équivalente;
- Expérience préférable de 2-5 ans dans le domaine de la comptabilité.

d) Lieu d'exercice de l'emploi:

Pointe-Noire.

e) Composition du dossier:

- lettre (manuscrite) de motivation;
- copie certifiée conforme du diplôme;
- copie du certificat de travail (le cas échéant);
- copie du récépissé d'inscription à l'ONEMO;
- curriculum vitae.

Les dossiers doivent être déposés, au plus tard, le 5 juillet 2016, aux adresses suivantes:

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
88, avenue du Général De Gaulle
B.P: 1306, Pointe-Noire

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal

Avenue Amilcar Cabral,
Enceinte BCI, bâtiment annexe, 1^{er} étage,
B.P: 1140, Brazzaville

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Renforcer les exploitants agricoles publics et privés, pour amorcer la sécurité alimentaire

Le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a effectué une tournée, du 14 au 15 juin 2016, pour visiter certaines structures relevant de sa tutelle et du site agropastoral de l'Association Alpha 8. Cette tournée rentre dans le cadre de la recherche de la sécurité alimentaire, en développant la production agricole locale. Le premier jour était consacré aux structures agricoles situées dans la partie Sud de Brazzaville, tandis que le deuxième jour, le ministre d'Etat Djombo s'est rendu dans les structures se trouvant dans le Nord de la ville. Au regard du constat, les structures publiques (fermes piscicoles, porcines et avicoles) sont en sous productivité. En plus du financement, il faut renforcer leurs capacités de production.

Henri Djombo a visité la station piscicole domaniale de Djoumouna, le site agropastoral et la station piscicole de l'Association Alpha 8, le C.v.t.a (Centre de vulgarisation des techniques agricoles), situé à côté du Lycée agricole Amilcar Cabral, au Kilomètre 17, sur la route nationale n°1, et qui existe depuis 1980, la ferme d'Etat de Kombé et le C.v.t.e (Centre de vulgarisation des techniques d'élevage). Dans la partie Nord de la ville, le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a visité les nouveaux villages agricoles de Nkouo et d'Imvoubia, le village Mingali-Bambou où l'O.n.g américaine I.p.h.d (Partenariat international pour le développement humain) expérimente les techniques de mécanisation de planting des boutures de manioc, et le Centre d'appui technique d'Inoni falaises, créé en 2010 et spécialisé dans l'élevage des petits ruminants,

dans le but de faire le métayage des ovins et des caprins. Au terme de cette tournée, le ministre d'Etat Djombo a constaté que «le secteur privé fonctionne mieux, certainement, mais il est confronté aux mêmes difficultés que le public. Le problème de financement est récurrent. Il faut y apporter une solution durable». «Il y a un potentiel qui pourrait contribuer, très rapidement, à la sécurité alimentaire, si on y apporte des moyens à notre combat», a-t-il confié. Dans l'ensemble, la plupart des structures visitées sont confrontées à des difficultés multiples: vieillissement du personnel; vétusté du matériel; absence de financements; difficultés d'approvisionnement en intrants, en aliment de bétail, etc. Construits à coup de milliards de francs Cfa, les nouveaux villages agricoles font face à divers goulots d'étranglement dans leur fonctionnement. Les



Henri Djombo visitant les étangs.

exploitants congolais installés dans ces villages disparaissent le partenariat avec la société israélienne Socomod. Présentement, les exploitants sont dans un état de détresse. La rencontre avec le ministre d'Etat Henri Djombo les a rassurés, pour dénouer cette situation. Une proposition a été faite, portant sur la création de coopératives, dans l'objectif d'amener les exploitants à devenir de véritables exploitants agricoles privés. Il faut rappeler que les nouveaux villages agricoles ont pour objectif de lutter contre l'importation excessive des produits vivriers, résorber le chômage en milieu jeune et réduire la surenchère des produits agricoles sur le marché local. Toutes les fermes visitées produisent. «Notre combat c'est celui de satisfaire les besoins des populations de Brazzaville en denrées alimentaires, en particulier en

poulet de chair, les œufs de table, la viande porcine et le poisson de pisciculture. Il faut corriger, très rapidement, les erreurs qui sont commises et apporter, très rapidement, des solutions durables aux problèmes qui se posent. Il faut appuyer toutes les structures de soutien à l'agriculture. Il y a un message d'espoir», a déclaré Henri Djombo, pour rappeler la politique de sécurité alimentaire que le gouvernement projette de réaliser. La volonté affichée est que le Congo devienne, dans cinq ans, un pays producteur de viande bovine, de volaille, d'œufs de table et arrête toutes les importations qui nuisent à la santé financière des populations et du pays, a-t-il conclu. Le ministre d'Etat n'a pas précisé s'il poursuivra ses tournées à l'intérieur du pays.

Philippe BANZ

Ohada

Clément Mouamba préoccupé par la question du financement

Brazzaville, la capitale congolaise, a abrité, du 16 au 17 juin 2016, la 41^e session du conseil des ministres de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires). A l'ouverture des travaux de cette session, le premier ministre Clément Mouamba a fait savoir aux ministres de la justice et des finances des pays membres de l'Ohada qu'il y a nécessité de poursuivre, résolument, la marche en avant de cette organisation, afin de «servir au mieux l'ambition de ses pères-fondateurs et donner ainsi corps, par des délibérations pertinentes, aux hautes directives des chefs d'Etat de nos pays». Pour lui, Brazzaville doit s'inscrire dans l'amplification du mouvement de ces avancées, en faisant évoluer l'organisation au triple plan de ses «activités, de son rayonnement et de sa gouvernance».

En effet, le premier ministre Clément Mouamba a estimé qu'il est impérieux de mener à son terme le processus d'actualisation du droit et du système et du système comptables Ohada, non seulement pour répondre à des attentes fortes des milieux économiques, mais également pour «enrayer le désordre normatif déjà déploré par la conférence et pour se mettre au diapason des standards internationaux en la matière».

En outre, il s'est engagé, spécialement, à veiller à la bonne conduite du processus de révision de l'acte uniforme relatif au «droit de l'arbitrage, en lien avec la médiation commerciale, en capitalisant les meilleures pratiques internationales, afin de doter nos Etats d'un outil performant de règlement des différends, compétitifs et adopté aux réalités de nos pays».

Le premier ministre Mouamba a encouragé les ministres africains à améliorer davantage l'attractivité de l'arbitrage institutionnel spécifique conduit sous les auspices de la Cour commune de justice africaine, afin que «notre haute juridiction communautaire ne reste pas plus longtemps en marge des flux importants de procédures dont le plus grand nombre est encore capté par les institutions arbitrales étrangères», a-t-il dit. Selon lui, une autre question qu'il faudra régler, sans délai, est celle de la traduction des normes communes: «la disponibilité des textes officiels de l'Ohada en anglais, en espagnol et en portugais doit devenir une réalité à très brève échéance».

S'agissant du financement de l'Ohada, qui demeure un sujet préoccupant, Clément Mouamba a réaffirmé son attachement à son mécanisme de financement autonome. «La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement vous a instruits de prendre tous les dispositifs appropriés pour son application effective. Les difficultés récurrentes de mobilisation des ressources dans nos Etats ne pourront orienter la réflexion sur les possibilités d'autofinancement des institutions de l'Ohada à l'effort de délester, progressivement, les citoyens de nos différents pays du fardeau de la charge contributive», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles

Redynamiser les activités de recherche, pour le développement socioéconomique du pays

La deuxième journée scientifique de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles a vécu. Elle s'est déroulée du 16 au 17 juin 2016, à la cité de l'Irsen (Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles), à Brazzaville. Sous les auspices de Fidèle Mialoundama, conseiller à la recherche scientifique au Ministère de la recherche scientifique. Avec près d'une cinquantaine de participants, constitués de chercheurs, stagiaires, etc, la journée scientifique constitue un cadre privilégié pour faire le point des avancées scientifiques réalisées pendant l'année en cours. Il est aussi un espace d'échanges entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la science.



Les officiels et les participants à l'ouverture de la conférence.

Plusieurs communications présentées par d'éminents scientifiques ont ponctué la journée scientifique de l'Irsen. Il s'agit de celles portant sur la biodiversité, microorganismes d'intérêt thérapeutique, agricole, industriel et bioremédiateur, par le Dr Aimé Christian Kayath; Biodiversité, par Wilson Sandra Paola Elenga; Biodiversité (suite), Chimie des substances natu-

relles issues des plantes, Michaele Bokamba Moukala; Matériaux et potentiel minier, par Emerance Goma-Tchimbakala; Environnement et changement climatique, Wilson Sandra Paola; Modérations biométriques et mathématiques. «L'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles a choisi de rendre compte de ses activités de recherches, à partir des journées scientifiques où surtout, de jeunes

chercheurs en devenir par la formation à la recherche, exposent les travaux menés dans les différents départements. Ce type de meetings permet de cultiver non seulement «l'esprit de rendre compte», mais aussi, celui de partage, d'échange avec la communauté scientifique de recherche, tant du secteur public que privé. C'est un moyen de communication», a indiqué le Pr Clobite Bouka Biena.

Ouvrant les travaux, le Pr Fidèle Mialoundama a souligné que la tenue de la deuxième journée scientifique de l'Irsen, au cours de la deuxième année d'existence après sa création, donne un message fort et imprime une véritable trajectoire dans le fonctionnement normal des instituts et centres de recherche. «L'organisation régulière des journées scientifiques constitue une forme d'évaluation, en procédant notamment à l'examen

des programmes de recherche de l'établissement; l'évaluation des activités de recherches, et partant, la réorientation des programmes et des activités de recherche. Ce type d'évaluation, sans être une évaluation sanction, est une précieuse contribution pour la refondation de notre système national de la recherche scientifique et technologique que nous voulons cohérent et performant», a-t-il dit. Dans cet élan, il a plaidé pour la redynamisation des activités de recherche. «L'intérêt et l'importance, voire l'impérieux devoir de réactiver l'organe d'évaluation des établissements publics et privés de la recherche scientifique et tech-

nologique, en vue de parvenir à la redynamisation des activités de recherche pour le développement socioéconomique de la République du Congo, telle que recommandée par Son Excellence, Monsieur Denis Sassou-Nguesso, président de la République, s'impose à nous et devrait être un outil indispensable», a-t-il poursuivi. Il convient de noter que la cérémonie de clôture de cette journée scientifique a été rehaussée de la présence de la représentante de l'Unesco au Congo, Mme Ana Elisa Santana De Afonso.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Anatole Collinet Makosso était à Pointe-Noire, pour lancer les épreuves du B.e.p.c

Comme prévu dans le calendrier des examens d'Etat, le B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) a démarré sur l'ensemble du territoire national, mardi 20 juin dernier. A Pointe-Noire, c'est le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a lancé, officiellement, les épreuves, au C.e.g 30 mars 1970. Il était accompagné d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Ambroise Bayakissa, administrateur-maire de l'arrondissement 3 Tié-tié. Le ministre Anatole Collinet Makosso a, ensuite, fait la visite de quelques centres, notamment les C.e.g Emmanuel Dadet Damongo, Moe Poaty et l'Ecole primaire 15 août. Partout où il est passé, il a attiré l'attention des candidats: «*La fraude ne sera pas tolérée cette année, gare à celui qui se fera prendre !*»



Anatole Collinet Makosso distribuant les épreuves.

souvent. Même dans d'autres pays, je parlerai de la France où un sujet était mal composé. Voyez-vous, ça veut dire que l'œuvre humaine peut avoir des imperfections. Alors, nous avons l'obligation de nous impliquer, tout le long du processus, pour nous assurer que les choses se passent très bien, et nous constatons qu'avec les mathématiques, contrairement à l'exemple de la France où le sujet était mal composé, avec des erreurs, le sujet chez

nous est bien composé. Les élèves sont confiants et ils sont heureux de démarrer cette épreuve».

Signalons qu'à la veille, le ministre Collinet Makosso a fait une sévère mise en garde aux enseignants et candidats sur les éventuels tricheurs. C'était au cours d'un échange qu'il a eu avec eux dans la salle de conférence de Sueco.

Equateur Denis NGUIMBI

Au terme de sa visite, le ministre Anatole Collinet Makosso a exprimé ses sentiments à la presse, en ces termes: «*Le gouvernement se doit de s'impliquer, pour donner la dimension d'Etat à ces examens, pour que les jeunes ne puissent pas penser que c'est une évaluation ordinaire. C'est, plutôt, une évaluation particulière qui requiert l'implication et l'attention de l'autorité étatique. C'est à ce titre que nous nous déployons, chaque année, lorsque ces examens sont organisés. D'abord, pour nous assurer qu'ils sont organisés dans de bonnes conditions, que les élèves sont confiants, qu'il n'y a pas eu quelques ratés, parce que ça ne manque pas,*

La France suit la situation de Jean-Marie Michel Mokoko et des autres opposants

Le 14 juin dernier, le ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, était reçu au Quai d'Orsay, à Paris (France), par son homologue français, Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international. Selon la partie congolaise, le tête-à-tête entre les deux hommes d'Etat a duré environ 45 minutes, pour un entretien «*franc, cordial et sans a priori*». Au sortir de cette rencontre, le ministre Gakosso a confié à la presse: «*Nous avons expliqué au ministre Jean-Marc Ayrault les péripéties de la dernière élection présidentielle au Congo. Je pense qu'il est mieux d'avoir des informations à la source*». Pour sa part, le Quai d'Orsay a publié, sur son site Internet, le résumé suivant: «*La France est attentive à la situation politique au Congo, ainsi qu'à celle de M. Jean-Marie Mokoko et des autres opposants. Elle rappelle son attachement à la préservation de libertés essentielles, qu'il s'agisse de la presse, des syndicats ou des partis politiques. M. Jean-Marc Ayrault a indiqué, le 14 juin, à son homologue, M. Jean-Claude Gakosso, que la France appelait au dialogue et au respect de l'Etat de droit*».

L'ambassade du Congo à Paris attaquée aux cocktails Molotov

Dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juin 2016, l'ambassade du Congo-Brazzaville à Paris (France), située rue Paul Valéry, dans le XVI^e arrondissement de la capitale française, a été prise pour cible par des assaillants non encore identifiés. L'attaque aurait eu lieu vers 1h du matin. Les assaillants ont utilisé une voiture pour forcer la porte d'entrée de l'immeuble. Selon les diplomates congolais en poste à Paris, les assaillants ont jeté des cocktails Molotov sur une voiture garée dans la cour et à l'intérieur du poste de sécurité, déclenchant ainsi un début d'incendie, avant de faire irruption dans l'accueil. Ils ont cassé des vitres, des écrans et des appareils informatiques et ravivé le feu, à l'aide de bidons d'essence. Mais, le feu n'a pas atteint les bureaux, dont celui du consul, situé tout juste au-dessus. Avant de s'enfuir, les assaillants ont mis le feu à leur véhicule. Alertés par des voisins d'en face, les sapeurs-pompiers ont pu circonscrire l'incendie et la police est arrivée sur place. Il semble qu'aucun agent de sécurité congolais ne se trouvait sur le lieu, au moment de l'attaque. Une source diplomatique parle «*d'actes de violence réalisés par des professionnels*». Pour elle, c'est une attaque orchestrée par «*des militants contre le régime du président Denis Sassou-Nguesso*». Brazzaville, qui a protesté auprès du chargé d'affaires de l'ambassade de France au Congo, a «*exigé que des mesures adéquates soient prises, pour assurer la sécurité de tous les services diplomatiques congolais installés en France*». De même, le Congo a demandé «*l'ouverture d'une enquête, pour que les auteurs de ces actes soient identifiés et poursuivis*».

Braquage au quartier Mantébé, à Madibou!

Une boutique tenue par un ressortissant ouest-africain a été la cible d'un braquage au quartier Mantébé, à Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville. Les faits se sont passés, mardi 21 juin 2016, entre 21h et de 22h. Le quartier était plongé dans l'obscurité, à cause du délestage de l'électricité. Selon des témoignages, les braqueurs, habillés en tee-shirt sombres et chaussés de rangers militaires, étaient munis d'armes à feu. Ils ont tiré plusieurs coups de feu, pour apeurer les habitants, emporter la marchandise qui les intéressait et l'argent se trouvant dans la caisse. Puis ils ont disparu, tranquillement, malgré les appels au secours lancés par le gérant, malheureusement noyés par le crépitement des coups de feu. Les éléments de la police de Madibou sont arrivés sur les lieux, mais une heure après le forfait. Les braqueurs étaient déjà en cavale.

Trois journalistes arrêtés à Bétou ont retrouvé le vent de la liberté

Placés en garde à vue par la police de Bétou (localité à 1.000 km au Nord-Est de Brazzaville), dans la nuit de samedi 18 à dimanche 19 juin 2016, sans que le motif de leur arrestation ne leur soit signifié, selon eux, Alain Shungu, correspondant de TV 5 Monde à Brazzaville, et ses deux confrères journalistes, Maixent Foukou, de D.r.t.v (Digital radio-télévision), une chaîne privée, et Flavien Banzouzi (caméraman freelance), ont été libérés et sont rentrés à Brazzaville, lundi 20 juin. Ils s'étaient rendus à Bétou, pour assurer la couverture médiatique des activités du F.n.u.a.p (Programme des Nations unies pour la population), à l'occasion de la journée internationale des réfugiés, le 20 juin dernier. L'information ayant été relayée par les médias internationaux, le ministre congolais de la communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla, a évoqué un «*malentendu levé*». Il paraît que les autorités locales voulaient, simplement, vérifier la raison de la présence de ces journalistes dans la Likouala. Dur, dur, parfois, d'être journaliste au Congo, où règne une grande méfiance à l'égard des médias, dès qu'on sort de la capitale Brazzaville.

Trouvé mort, le corps suspendu à la porte de sa maison!

Jeudi 16 juin 2016, un jeune homme a été découvert mort à son domicile, situé à Moussosso Lampadaire, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville. Son corps était suspendu à la porte de sa chambre, une corde nouée au cou. Cela laisse penser, à première vue, à un suicide, d'ont les raisons n'étaient pas encore connues. Des témoins doutent qu'il s'agit bien d'un suicide, car le corps de l'infortuné était soutenu par une chaise. Pour ceux-là, il pourrait s'agir d'un scénario monté par de présumés meurtriers qui auraient conduit le corps à son domicile. Une enquête devrait, donc, être ouverte. Le corps a été déposé dans une morgue.

Fête des pères

Bonaventure Boudzika a fait des dons à 210 pères de famille

A l'occasion de la troisième édition de la fête des pères, le président du C.d.r (Congrès pour la démocratie et la République), parti membre de la Copar (Convention des partis républicains), situé à l'opposition républicaine, Bonaventure Boudzika, a fait don de chemises, cravates et d'horloges à 210 pères de famille et une petite enveloppe dont le montant n'a pas été dévoilé. C'était au cours d'une cérémonie organisée dimanche 19 juin 2016, au bar le «*B D'or*», au quartier Château d'eau, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, en présence des chefs de quartiers, de zones et de blocs. L'objectif étant de faire en sorte que les pères se familiarisent à cette fête qui leur est dédiée, mais qui est encore méconnue par le grand public

C'est pour la quatrième fois que le président du C.d.r observe la fête des pères. Dans son allocution, le président de ce parti a exprimé sa profonde gratitude aux pères qui ont répondu à son invitation. «*A votre image et à votre ressemblance, les enfants du monde entier sont façonnés, éduqués, instruits, situés. La circonstance qui nous réunit est tout indiquée, pour vous, de contempler l'œuvre accomplie. A cette fin, à l'échelle planétaire, nous, vos filles et fils, apprécions la magnificence de votre œuvre.*



Bonaventure Boudzika remettant le don.



Le président du C.d.r.

Cette fête de la reconnaissance m'offre l'opportunité de vous réaffirmer mon profond respect, ma grande considération pour la vie que vous nous avez donnée», a-t-il indiqué. Bonaventure Boudzika a souligné: «*Le devoir de mémoire oblige, en ce jour festif, les enfants du monde entier, le cœur plein d'allégresse, avec joie et amour, d'honorer leurs pères, en leur offrant des présents de nature diverse: une cravate, une chemise, une montre, bref, quelque chose qui cimentera, raffermira, consolidera l'amour qu'ils ont à votre égard... Le C.d.r, mon parti, notre parti,*

depuis 2014, a pris l'engagement de faire triompher ce noble idéal, de le rendre pérenne. Pour la troisième fois consécutive, nous nous retrouvons pour davantage vous honorer», a-t-il dit. Il a relevé: «*C'est l'occasion, une fois de plus, d'attirer l'attention des pouvoirs publics du bien-fondé de cette célébration pour la Nation reconnaissante, pour témoigner sa gratitude à l'égard de nos chers papas, nos pères*».

«*En attendant, le C.d.r, qui n'entend pas déroger à la règle et fidèle à ses engagements et à ses convictions, réédite l'exploit en cette troisième édition, placée sous le signe de l'amour fraternel, de l'inviter à la préservation du climat de paix sociale, de concorde et d'unité nationale. Et vous le savez mieux que moi, les manifestations de cette nature ne sont possibles que dans un pays en paix, où les libertés fondamentales sont garanties. Le C.d.r est résolument engagé dans cette voie d'apaisement, de dialogue permanent, pour préserver la quiétude, gage sûr de tout développement. Dans la démocratie, l'unité et le partage, œuvrons pour faire du Congo, un pays prospère, un vrai havre de paix*», a-t-il lancé.

Pascal Azad DOKO

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Road point Kasai (face au 117) | Brazzaville : 91 Av Cardinal arde Bizyenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010338 / 055108075 | Tel : (+242) 055103071 / 055103073

www.gxinternational.net | Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

Droits de l'homme

L'Adhuc vivement inquiète par l'arrestation et la disparition des opposants

Dans un communiqué de presse publié à Brazzaville, le 20 juin 2016, l'Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral) exprime ses vives inquiétudes devant la série d'arrestations qui vise les partisans de l'opposition, particulièrement ceux proches de l'ancien candidat à l'élection présidentielle, André Okombi-Salissa. Cette association de défense des droits de l'homme dirigée par Loamba-Moké constate «l'établissement d'une ère d'arrestations autour des opposants politiques dont certains ont été candidats à l'élection présidentielle de mars 2016 et autour de leurs collaborateurs». Voici l'intégralité de ce communiqué de presse.

«Le Congo est un Etat de droit comme ne cessent de marteler les autorités policières et judiciaires de notre pays. Mais il s'avère ostensiblement qu'à côté des procédures prévues dans le code de procédure pénale, les procédures et des arrestations illégales sont monnaie courante. Depuis le mois d'octobre de l'année passée, les arrestations se profilent à une extrémité inquiétante. Au nombre des détenus partisans des leaders de l'opposition: le 17 juin 2016 dernier aux environs de 20 heures Monsieur Bazembé Rodriguez, père de 5 enfants, Sergent, ancien

garde du corps du député Ministre André Okombi-Salissa, ayant regagné son corps d'origine au régiment blindé, demeurant au 83 de la rue Mayama à Moungali, a été arrêté par la police, sans mandat d'amener, ni mandat d'arrêt. De même, Monsieur Delly Rufin dit Katengue, civil de son état travaillant à la résidence du député Ministre André Okombi Salissa a subi le même sort des policiers. Jusqu'à ce jour, ils sont portés disparus, le lieu de leur détention est méconnu de leurs proches, nonobstant la ronde qu'ils ont effectuée dans les commissariats de police de Braz-



Loamba-Moké.

zaville. On s'interroge s'ils sont toujours vivants ou morts. On comprend aisément le mobile faisant que ce type de dossier ne soit point médiatisé, l'irrégularité de la procédure est criarde, au regard de l'heure de l'interpellation. Les cas d'espèces sus cités dénotent une procédure des «hommes forts» n'ayant de comptes à rendre à personne. Cela discrédite de plus en plus l'image du pays. Subjuguée par l'idée selon laquelle le respect des droits de l'homme

est le socle de la démocratie et de la paix sociale, l'Adhuc sollicite la libération, sans condition, à défaut de la régularisation de la procédure initiée contre Messieurs Bazembé et Monsieur Delly Rufin dit Katengue, par l'ouverture d'une information judiciaire, le respect scrupuleux des dispositions de Constitution, du code de procédure pénale, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, de la Convention internationale sur les droits civils et politiques».

Ministère des hydrocarbures

Le gaz sera désormais disponible sur le marché

C'est l'annonce faite par le directeur général de la société G.p.I Sa (Société congolaise des gaz de pétrole liquéfiés), Gaston Bobianga, lors de la visite de travail effectué par Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, mercredi 15 juin dernier, dans les installations de ladite société, au Port autonome de Pointe-Noire. Il y est allé toucher du doigt l'ensemble des réalisations entreprises, qui sont des investissements colossaux dans le cadre de la redynamisation de cette société, afin de rendre le gaz disponible sur le marché.



Jean-Marc Thystère-Tchicaya avec les cadres de la société G.p.I Sa.

Depuis quelques mois, on le sait, le gaz butane est difficile sur le marché, dans le pays. A la tête d'une forte délégation, le ministre des hydrocarbures s'est rendu dans les installations de la société G.p.I Sa où sont réalisés des travaux d'extension. Il a visité successivement l'ancien centre de remplissage des bouteilles de gaz dont la capacité de production est de 250 bouteilles par heure. Ce qui est très inférieure par rapport à la demande sur le marché national. La nouvelle sphère en construction est d'une capacité de 8.200 mètres-cubes. Ainsi, le nouveau centre de remplissage de bouteilles de gaz sera à même de répondre à la demande du marché. Le coût global des travaux en cours est estimé à plus de 14 milliards de francs Cfa. Cette somme pourra être dépassée jusqu'à la fin totale des travaux, a confié le directeur général Gaston Bobianga. La nouvelle sphère en construction est la première en Afrique du point de vue de sa capacité. Elle permettra de fournir le marché national, sans rupture de stock. Au terme de la visite guidée, le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a félicité les agents de la société G.p.I Sa qui ont fait «montre d'un professionnel sans faille». «La distribution du gaz est une activité qui touche directement à la vie de l'ensemble des populations, des familles congolaises. C'est donc utile qu'un membre du gouvernement vienne s'imprégner de la problématique, en vue de redynamiser ce secteur. Le gouvernement de la République a le droit d'accompagner cette entreprise de droit congolais, afin que le gaz soit toujours fourni sans rupture à la population», a déclaré le ministre des hydrocarbures. La signature du livre d'or a clos la visite. Pour la petite histoire, retenir que 40% de gaz fourni à la G.p.I Sa proviennent de la Coraf (Congolaise de raffinage) et 60% de l'importation.

Equateur Denis NGUIMBI

Justice

Le mouvement citoyen «Ras-le-bol» exige la libération d'Andy Bemba

Lors d'une conférence de presse animée le samedi 11 juin dernier, à Brazzaville, les membres du mouvement citoyen «Ras-le-bol» ont exigé la libération d'Andy Bemba, employé de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, incarcéré à la maison d'arrêt depuis neuf mois sans jugement. Au nom de leur association, le mouvement citoyen Ras-le-bol, Yahn Nkouka et Franck Nzila exigent la libération de leur collègue, détenu illégalement à la maison d'arrêt, alors que ses trois co-détenus, accusés dans la même affaire de «tentative d'incendie volontaire des stations-service Puma de la Tsiémé et du marché de Ouenzé, dans le 5e arrondissement de la capitale congolaise» avaient été libérés.



Andy Bemba.

La déclaration lue par Yahn Nkouka rappelle les faits: «Le mouvement citoyen Ras-le-bol, qui milite pour la démocratie et la justice au Congo, dénonce l'incarcération illégale et exige la libération d'Andy Bemba inculpé, sans preuve, de complicité d'incendie volontaire. Andy Bemba, de nationalité congolaise, cadre de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, membre du mouvement Ras-le-bol, est illégalement incarcéré, depuis le 9 novembre 2015, à la maison d'arrêt de Brazzaville, sans procès, en violation des règles de procédure pénale en vigueur».

Le plaidoyer lu par Franck Nzila rappelle les circonstances de son arrestation, ainsi qu'il suit: «Après le référendum controversé d'octobre 2015 en République du Congo, des arrestations sommaires se sont multipliées contre les citoyens opposés au changement de

la Constitution. Andy Bemba, jeune et paisible citoyen congolais, croupit, depuis le 9 novembre 2015, sans procès, à la maison d'arrêt de Brazzaville. Huit mois sans procès, huit mois de procédure scandaleuse, sans aucun respect des droits de la défense. Et pourtant, il est fréquent d'entendre, dans les discours politiques, certaines autorités congolaises clamer haut et fort que le Congo est un Etat de droit où il n'existerait aucun prisonnier d'opinion».

«A la suite des incendies déclarés à la station Puma de la Tsiémé et au marché de Ouenzé, à Brazzaville, dans la nuit du 21 au 22 octobre 2015, Andy Bemba est étrangement interpellé, illégalement détenu à la direction générale de la surveillance du territoire, pendant 18 jours, inculpé de complicité d'incendie volontaire, sans preuve, avant d'être hâtivement incarcéré à la maison d'arrêt

de Brazzaville, le 9 novembre 2015, en compagnie de Douniama Obami, Ntsemoussiessi et de Armand Boukinda, alias Dozo, lui, incarcéré plus tard, le 13 novembre 2015, tous inculpés d'incendie volontaire. Le 18 novembre 2015, son avocat, Maître Ludovic Essou, demande une mise en liberté provisoire qui lui sera refusée, le 20 janvier 2016. Etrangement, le 17 mars 2016, Armand Boukinda qui, devant le juge, avait reconnu, pour sa part, les faits qui lui étaient reprochés, en échange d'une somme d'argent reçue des mains d'une autorité politique, est secrètement libéré dans une curieuse opacité judiciaire. Le 26 avril 2016, Andy Bemba, en personne, et son avocat adressent, chacun, au président de la chambre d'accusation de la Cour d'appel, une nouvelle demande de mise en liberté provisoire.

Après plus de sept mois d'incarcération illégale, le 19 mai 2016, le juge ordonne, par arrêt n°025 la mise en liberté provisoire d'Andy Bemba, de Douniama Obami et de Ntsemoussiessi. Malheureusement, le 20 mai 2016, le magistrat Théophile Mbtsi fait un pourvoi en cassation contre cette décision. Coup de théâtre ou grossière manipulation, Douniama Obami et Ntsemoussiessi vont être libérés, tandis qu'Andy Bemba reste détenu. Choqué, le mouvement Ras-le-bol, qui apprend la libération des deux autres codétenus, estime que la détention d'Andy Bemba est une violation flagrante du code de procédure pénale et représente une atteinte grave et manifestement illégale aux droits de l'homme, pour les raisons suivantes: - le juge, par la même décision (arrêt n°0025 du 19 mai 2016), a ordonné la mise en liberté

provisoire d'Andy Bemba, de Douniama Obami et de Ntsemoussiessi. Pourquoi libérer les deux autres détenus et garder en détention Andy Bemba? - le pourvoi en cassation ne peut être fait contre l'une des personnes concernées par la décision, mais plutôt, contre la décision. Or, en gardant en détention Andy Bemba, pendant que les autres inculpés ont été libérés, le magistrat Théophile Mbtsi a fait un pourvoi en cassation contre Andy Bemba (ce qui est non seulement illégal, mais injuste) et non contre la décision de la chambre d'accusation; - les institutions et différents instruments internationaux pertinents et dûment ratifiés par le Congo proscrivent l'atteinte à la liberté humaine; - Andy Bemba présente les

garanties suffisantes de représentation, puisqu'il dispose d'un domicile professionnel fiable (Ambassade des Etats-Unis au Congo). Le mouvement citoyen Ras-le-bol, en vertu de l'article 119 du code de procédure pénale, rappelle que la liberté est le principe, la détention n'est que l'exception, et partant, celle-ci ne peut être ordonnée qu'à raison des nécessités de l'instruction ou à titre de mesures de sûreté, condamne avec véhémence cette énième forfaiture et demande aux autorités judiciaires compétentes de tout mettre en œuvre pour que soit mis fin à cette honteuse injustice. Notre engagement n'est pas un crime!».

Propos recueillis par VÉran Carrhol YANGA

Journée de réconciliation nationale

«La pratique des vertus du dialogue a marqué d'un sceau particulier l'histoire politique de notre pays»

Lors de la célébration, à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, célébration de la journée de la concorde et de la réconciliation nationale, du 11 au 12 juin 2016, plusieurs communications ont été faites. Ainsi, Michel Mboussi-Ngouari, commissaire chargé des institutions au comité de suivi, commissaire général par intérim chargé de la permanence du comité de suivi pour la paix et la reconstruction du Congo, a développé le thème intitulé: «Recherche de la paix durable par le dialogue en République du Congo». Pour sa part, Emile Aurélien Bongouandé, commissaire aux libertés publiques, a développé le thème: «Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo: instrument de maintien de la paix et du dialogue permanent». Il a conclu sa communication en affirmant que «la pratique des vertus du dialogue a marqué d'un sceau particulier l'histoire politique de notre pays».



Emile Aurélien Bongouandé.



Michel Mboussi-Ngouari.

Après avoir dégagé l'importance du sujet à développer, Michel Mboussi-Ngouari a donné une définition de la paix: «Sociologiquement, la paix désigne l'entente amicale de tous les individus qui composent une société. Elle n'implique pas l'absence de conflit, mais une résolution systématiquement calme et mesurée de toute difficulté consécutive à la vie en communauté, principalement par le dialogue. Psychologiquement, la paix désigne l'état d'un esprit placide et serein. Elle est ainsi souhaitée pour soi-même et éventuellement pour les autres. La paix est si importante que les hommes comme les Nations en ont fait un objectif prioritaire et se sont organisés en conséquence, à travers des organisations de toutes natures qui gèrent les conflits et forment les personnels chargés de travailler à la préservation de la paix».

Il a cité les exemples d'organisations et d'institutions qui travaillent pour la paix. Faisant le répertoire des conflits internes marquants en République du Congo, il a cité «la guerre civile de 1959; l'assassinat du Président Marien Ngouabi en 1977; la bataille pour accéder à la démocratie en 1991; la Conférence nationale souveraine de 1991 à Brazzaville; la guerre civile de 1993- 1994; la guerre civile de 1997; la guerre civile de 1998; les événements du 20 octobre 2015; les contestations électorales à l'occasion de chaque scrutin».

Puis, il a mis l'accent sur les événements qui ont permis, jusque-là la recherche de la paix par le dialogue. «C'est dans cet esprit que depuis la proclamation de la République du Congo, le 28 novembre 1958, en passant par l'accession de notre pays à l'indépendance le 15 août 1960 jusqu'à nos jours, les conflits internes et/ou guerres civiles sont réglés dans notre pays en faisant

appel à d'édifiantes expériences de recherche de paix à travers les accords et les compromis obtenus grâce au dialogue et à la concertation».

Plus loin, il tire la leçon que «le dialogue, le mbongui pour les uns et le kandza pour les autres, est, pour notre pays, comme un rituel de compromis, une des stratégies efficace pour l'édification de la paix. En outre, la nouvelle Constitution, celle du 6 novembre 2015, consacre les vertus du dialogue comme moyen de règlement pacifique des différends dans le cadre d'une République apaisée. Elle stipule, en ses articles 227 et 228, l'institution d'un Conseil national du dialogue, comme organe de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus».

Le commissaire général par intérim a conclu sa communication ainsi qu'il suit: «Ce que nous avons à faire dans notre pays, c'est de privilégier l'intérêt général au détriment des intérêts

égoïstes, partisans et particuliers qui se développent en certains d'entre nous. Quelle politique allons-nous faire dans notre pays, s'il nous arrivait de manquer la paix? En démocratie, il y a des comportements appropriés, et aucune Nation au monde ne peut se construire au niveau des extrêmes ou des extrémités, quels qu'ils soient. Nous avons librement choisi la démocratie comme mode de développement politique de notre pays, alors ne l'oublions jamais, la démocratie est aussi l'art du dialogue et du compromis. Aucun pays du monde ne s'est développé dans l'anarchie et le désordre».

Pour sa part, Aurélien Bongouandé a éclairé «l'opinion sur le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo». Il a rappelé les principaux objectifs de la convention signée le 14 avril 2001, sur la paix, sur l'homme congolais, la reconstruction du Congo, le développement économique,

Société des Transports Publics Urbains S.T.P.U S.A
 Société Anonyme au capital de 3 00 000 000 XAF
 Brazzaville: RCCM/BZV/15 B 6093, Av. Edith Lucie Bongo (Face ONEMO), Mpila
 Pointe-Noire: RCCM/PN/Immeuble Elisabetha
 Direction Générale
COMMUNIQUE
 La Société des Transports Publics Urbains (STPU) demande à son aimable clientèle, de faire l'appoint des 150 F pour l'achat d'un ticket.
 Les billets de 10.000 F., 5.000 F. et 2.000 F. ne seront plus acceptés.
 En outre, les enfants âgés de plus de 6 ans paieront leur ticket.
 Les colis encombrants seront facturés.
 Ensemble, améliorons les transports urbains!
 Merci de votre compréhension.

le volet culturel et le suivi de la convention. Il a énuméré les missions réalisées. «Comme on peut le constater, le Comité de suivi a des tâches ardues, complexes et multiformes. Sur les 44 recommandations édictées par le Dialogue national sans exclusive, beaucoup de travail a été réalisé. Mais, il en reste encore suffisamment. Dans un pays post-conflit comme le nôtre, les problèmes sont nombreux, les urgences aussi. Mais, la paix constitue une priorité parmi les urgences. Elle doit être recherchée durablement par le dialogue, quoi qu'il en

coûte. C'est ce à quoi s'attèle, chaque jour, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, qui constate que tout compte fait, la pratique des vertus du dialogue a marqué d'un sceau particulier l'histoire politique de notre pays». Il a appelé «les populations de la Bouenza en particulier et celles des autres départements en général, à rechercher la paix véritable et durable par le dialogue, à l'effet de préserver les acquis multiformes enregistrés dans les différents compartiments de la vie du département et de la Nation».

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
 Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
 B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
 République du Congo

INSERTION LEGALE
«INTERIM GEOLOGIQUE» SARLU, Société en liquidation
 Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de: Un Million (1 000 000) Francs CFA
 Siège social: Angle Avenues Commandant FODE - Benoît GANONGO
 Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
 RCCM: CG/PNR/14 B 54
 Pointe-Noire - République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE
 Suivant Procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «INTERIM GEOLOGIQUE» SARLU, en date du 1er juin 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 8 juin 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 9 juin 2016, folio 101/16, n° 4166; l'associé unique a décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 9 juin 2016.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Pointe-Noire, le 13 juin 2016

Pour insertion,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
 Siège social: 32-38, Av Jean Jaurès DAKAR, SENEGAL
 - B.P: 3144; Tél.: (+221) 33 849 66 00
 Représentation au CONGO - B.P: 218; Tél./Fax: (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

Avis d'appel d'Offres (AAO)
REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO
 Date: 24 Juin 2016
 AON N° 2016/1495/ASECNA/DEXR/DEXRO/IGC/CO/02

1. La Représentation de l'ASECNA auprès de la République du CONGO a prévu, dans le cadre de son budget de fonctionnement, des crédits, afin de financer les prestations d'entretien des appareils de climatisation individuelles des bâtiments techniques, administratifs et locaux déportés à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.
2. La Représentation de l'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés pour la réalisation des prestations d'entretien des appareils de climatisation individuelles des bâtiments techniques, administratifs et locaux déportés à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.
3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA - B.P: 218, à l'aéroport Maya Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres, en format électronique, pourra être retiré gratuitement à la Représentation de l'ASECNA,

B.P: 218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville. Il sera remis au soumissionnaire ou à son représentant désigné, dans une clé USB leur appartenant.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, B.P: 218, à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58, au plus tard, le 27 Juillet 2016, à 12 heures précises, et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à deux pour cent (02%) du montant de l'offre.
6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours, à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 27 Juillet 2016, à 13 heures précises.
7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 27 Juillet 2016, à 13 heures précises, dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport Maya-Maya, Brazzaville - B.P: 218, à Brazzaville.

Le Représentant de l'ASECNA,
Louis BAKIENON

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE LA COUPE COUTURE ET DE LA BRODERIE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC003/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coupe couture et de la broderie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;
6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des

fiches de présences journalières;

7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Coupe-Couture et Broderie pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25;
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports");
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de

dispenser les formations en coupe couture et en broderie. L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coupe couture et de la broderie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC003/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci - dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

5-La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située: 177, rue SOWETO - quartier ex télévision
 Tél: (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email: congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur

Téléphone KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE MARAICHAGE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC004/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de maraîchage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente

au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Maraîchage pendant une période de trois (03) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui.
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Disposer de conventions de stage conclues avec les entreprises pour faciliter la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les critères retenus ainsi que des indemnités prévues pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement

des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations en maraîchage en trois (3) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de maraîchage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC004/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci - dessous, au plus tard le 12 juillet 2016. La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située: 177, rue SOWETO - quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email: congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville - République du Congo

Le Coordonnateur

Téléphone KIMPOLO

Partenariat gouvernement-société privée

Un contrat de bail emphytéotique pour développer la sylviculture

Le gouvernement a signé un contrat de bail emphytéotique avec une société de droit congolais, Asjeba-Dyb Congo, filiale d'Asjba Management S.a, domiciliée en Suisse. Asjeba-Dyb Congo est une composante d'Asjeba Group, qui a son siège social à Brazzaville. La signature de ce contrat a eu lieu, mardi 14 juin 2016, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. Le document a été paraphé par deux membres du gouvernement: Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement et Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre des affaires foncières et du domaine public et Hisko Baas, directeur général de la société Asjeba-Dyb Congo.



Martin Parfait Aime Coussoud Mavoungou, Rosalie Matondo et Hisko Baas signant le contrat de bail.

Le contrat de bail emphytéotique est un engagement pour le développement de la sylviculture au Congo, outil de développement durable et de diversification de l'économie nationale. A travers cet accord, la société Asjeba-Dyb Congo a noué un partenariat avec la République du Congo, en vue de valoriser durablement 200.000 hectares de terre, dans les départements du Pool et des Plateaux, sous la forme de plantations à vocation bioénergétique. Un partenariat gagnant-gagnant reposant sur une attribution foncière de 200.000 hectares de terres par le Congo à la société Asjeba-Dyb Congo. Cette superficie concédée est répartie en trois blocs, dont deux situés au Nord du département du Pool vers le village Odziba (50.000 ha) et la localité de Mpoumako (50.000 ha) et 100.000 ha, dans le département des Plateaux, entre les districts de Ngo et de Mpouya.

en cas de nécessité. Les produits des plantations seront transformés, localement, pour un coût total d'investissement estimé à 125 milliards de F. Cfa et un nombre d'emplois estimé à 41.000, sur une période de dix ans d'exercice. Les produits finaux de cet investissement sont destinés aussi bien au marché local qu'international. Il s'agit de: l'huile extraite à partir de l'espèce *Racinus communis* pour les industries cosmétiques; une gamme composée de produits de thé, d'huile et de la poudre issus de la valorisation de l'espèce *Moringa Olifera*; du bio-fuel et bio-kérosène issus de la valorisation des plantations de l'espèce *Jatropha curcas* et d'*Acrocomia aculeata*, et des fertilisants biologiques issus des résidus des transformations. Ce bail emphytéotique est consenti par le bailleur et accepté par le preneur, pour une durée de trente années consécutives et entières reconductibles, après une évaluation contradictoire de l'exécution des obligations du preneur, pour une durée globale ne dépassant pas 99 années. Pour une bonne mise en œuvre du partenariat, les parties signataires se sont engagées, en outre, pour que le preneur mandate préalablement une

étude d'impact environnemental et social du projet, avant la valorisation des terres, et que le preneur s'abstienne et s'interdise de céder le bail ou de sous louer les terres en tout ou en partie, à moins d'obtenir l'accord préalable écrit du bailleur. Ce contrat de bail emphytéotique entré en vigueur le 14 juin 2016, date de sa signature, est consenti et accepté par le preneur moyennant le paiement d'un loyer forfaitaire fixé à 50 millions de F. Cfa par an. «J'ose espérer que la signature de ce bail sera un déclencheur pour les autres groupes intéressés dans le développement des plantations forestières dans notre pays, mais qui hésitent encore. C'est aussi l'occasion de lancer un appel aux acteurs des secteurs émissifs de gaz à effet de serre, notamment aux pétroliers et aux miniers, ainsi qu'aux forestiers, d'investir dans les plantations forestières, afin de réduire leur empreinte écologique et de contribuer à la diversification de l'économie congolaise», a dit Mme Rosalie Matondo. Pour Hisko Baas, directeur général de la société Asjeba-Dyb Congo, «nous n'avons pas de monoculture, mais plutôt un ensemble de cultures qui tient

compte du sol. Nous n'utilisons pas des produits chimiques, tout est biologique. Et, nous avons une ligne d'action spécifique, dans ce sens que nous ne profitons pas ou bien nous ne ramenons pas avec nous les profits ou l'argent qu'on a réalisés dans les pays spécifiques. Tout ce que nous allons gagner, nous allons réinvestir chaque centime pour les infrastructures locales, pour le bien de la population locale. C'est pour cela que nous espérons une coopération fructueuse et avec beaucoup de succès.» «J'ai la charge d'assurer la gestion des terres au Congo, de veiller à leur affectation, mais surtout de créer les conditions idoines de la valorisation. C'est pourquoi, je m'adresse à vous présents, ici, en vous demandant de veiller à la valorisation des terres qui tiennent compte du programme ambitieux du président de la République relatif à l'afforestation et au reboisement», s'est expliqué Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou. Signalons que la cérémonie de signature a regroupé l'ensemble des cadres des deux Ministères et de la société Asjeba-Dyb Congo.

Philippe BANZ

Coopération multilatérale

Les Etats-Unis et le Sénégal encouragent l'artisanat congolais

Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, a reçu, mardi 14 juin 2016, tour à tour, en son cabinet de travail, Stéphanie Sullivan et Batoura Kane Niang, respectivement, ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique et du Sénégal au Congo.



Stéphanie Sullivan, Batoura K. Niang et Adélaïde Mougany, après la séance de travail.

Pour Stéphanie Sullivan, les Etats-Unis encouragent l'artisanat congolais à se mouvoir davantage, à travers la mise en place du guichet unique, de telle sorte que le climat des affaires attire les investisseurs étrangers. Les deux interlocuteurs ont évoqués, ensuite, la question liée à l'Agoa, loi américaine votée en mai 2000, accordant d'énormes avantages au Congo, selon des critères bien définis. «Chaque année, les 39 Etats membres de l'Agoa se retrouvent pour une évaluation et font l'autopsie des pays n'obéissant pas aux critères édictés par la loi américaine, afin qu'ils soient écartés. Pour cette année, l'évaluation aura lieu d'ici à la fin du mois de juin et on verra bien si le Congo sera éligible pour bénéficier de certains avantages de cette loi, a souligné la diplomate américaine, qui a annoncé, en outre, la participation de deux jeunes entrepreneurs congolais, dont

Vérone Mankou, responsable de la société de téléphonie mobile V.m.k au sommet sur l'entrepreneuriat, lequel se tiendra en juillet prochain, en Californie, aux Etats-Unis d'Amérique. Pour Yvonne Adélaïde Mougany, les Ministères concernés par les questions de l'Agoa en l'occurrence le Transport, le commerce, les finances, les petites et moyennes entreprises, se chargeront d'examiner ladite question. En effet, l'Agoa est une loi américaine votée en mai 2000, par le congrès américain, sous le mandat du président Bill Clinton, laquelle permet aux pays d'Afrique subsaharienne d'exporter plus de cinq mille produits aux Etats-Unis d'Amérique sans frais de douane. Le Congo fait partie des pays qui bénéficient de cette loi prorogée de dix ans (2015-2025) par le président Barack Obama. Cette loi encourage la diversification de l'économie dans les pays les plus pauvres; elle vise la

promotion du commerce et des investissements entre les Etats-Unis et l'Afrique subsaharienne. Devisant autour du secteur informel avec Mme Batoura Kane Niang, celle-ci a déclaré que le secteur informel contribue, énormément, à hauteur de 70% de la population dans le budget de l'Etat sénégalais. A travers les écosystèmes dont regorgent le Congo, ainsi que le parc d'Odzala, le Sénégal

est prêt à l'accompagner dans ce secteur. Donc, le Congo a intérêt à privilégier l'artisanat et le secteur informel pour le développement de son économie. Enfin, la diplomate sénégalaise a informé l'opinion nationale de la tenue, du 27 au 29 juillet prochain, à Dakar, de la commission mixte entre le Sénégal et le Congo.

Pascal BIOZI KIMINO

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

A.s.s.j.c (Association sportive et sociale des jeunes cadres)

Accompagner les personnes en situation difficile

L'A.s.s.j.c (Association sportive et sociale des jeunes cadres), association à la fois apolitique et cercle de réflexion, fait partie de l'univers associatif congolais, depuis octobre 2015, avec pour objectif de promouvoir l'entraide, la cohésion sociale, ainsi que le sport, moteur d'union des jeunes. Près d'un an après, l'A.s.s.j.c pense sortir de l'ombre, en organisant une opération de don de sang le 25 juin prochain, au C.n.t.s situé dans l'enceinte du laboratoire national de santé publique, a annoncé son président, Florian Fréro Remy Koulimaya, jeune congolais diplômé en micro-électronique. Composée d'un bureau de huit membres et d'une trentaine de membres permanents, l'A.s.s.j.c entend assister les couches défavorisées. «Nous comptons, dans notre programme d'activités, faire des dons aux personnes démunies, aider certains hôpitaux dans l'approvisionnement en médicaments, par exemple d'ici au 25 juin, nous envisageons faire une opération de don de sang au C.n.t.s», a affirmé le président de l'A.s.s.j.c, avant d'ajouter: «Dans le processus du développement, nous avons voulu apporter notre contribution, en regrou-



Florian Fréro Remy Koulimaya.

pant les jeunes au sein de l'A.s.s.j.c, afin de réfléchir sur la manière dont ils peuvent servir le pays, par des activités de changements de mentalités. Nous aidons, aussi, les jeunes vers la recherche d'emploi, par des ateliers d'élaboration des lettres de motivation, des Cv (Curriculum vitae), etc.» A ce jour, l'A.s.s.j.c, qui est en train de monter les antennes dans tous les départements, est ouverte à toutes les bonnes volontés désireuses de participer à l'émergence du Congo, a dit Remy Koulimaya.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

Inauguration du centre de fabrication des foyers améliorés de l'association femmes énergies

Situé dans l'enceinte de la M.a.a.c (Manufacture d'arts et d'artisanat congolais), une galerie du Ministère de la culture et des arts, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, le centre de fabrication des foyers améliorés, une structure de l'association femmes énergies, a été inaugurée, samedi 4 juin 2016, par Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement. En présence de deux membres du gouvernement: Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel; Inès Bertille Nefer Ingani, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, de Simone Loubienga, administrateur-maire de Bacongo, et de Stéphanie Sullivan, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo.



Yvonne Adélaïde Mougany, Inès Bertille Nefer Ingani, Rosalie Matondo et Simone Loubienga, remettant un échantillon des foyers aménagés aux femmes.

Cette activité, organisée en partenariat avec le P.n.u.d, la Fao et le Pnue, a marqué la journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin, sur le thème: «Commerce illicite des produits de la vie et de la faune sauvage» et, au plan national sur le thème: «Tolérance zéro contre le trafic des animaux et plantes protégées». Dans le but de sensibiliser les femmes vendeuses et celles qui entreprennent diverses activités à se mobiliser, pour la lutte contre le réchauffement climatique, en plantant les arbres, et la conservation de l'environnement, à travers l'hygiène et l'assainissement. Pour Rosalie Matondo, les ménages ont intérêt à se mobiliser, à s'impliquer davantage dans la lutte contre la déforestation et la dégradation de l'environnement. «A travers ce centre, les foyers aménagés doivent prospérer et permettre aux promoteurs des œuvres d'art, de tirer profit de leur créativité. La faune et la flore sauvages dont regorgent nos écosystèmes sont d'une diversité telle qu'elles constituent un précieux patrimoine à préserver», a poursuivi Mme le ministre, qui, à la fin de la cérémonie, a offert quelques échantillons des foyers aménagés aux femmes de l'association énergies.

Pascal BIOZI KIMINO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A
POINTE-NOIRE DANS LES METIERS D'ELEVAGE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 :
FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT
DES JEUNES VULNERABLES

N°SC005/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers d'élevage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente

au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place ;
8. Animer des sessions de formation technique en élevage pendant une période de trois (03) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises ;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement

des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations en élevage en trois (3) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers d'élevage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC005/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour
 l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Téléspore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)

EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE
ET A POINTE -NOIRE DANS LES METIERS DE LA MECANIQUE GENERALE, DE LA MECANIQUE
AUTOMOBILE, DE LA SOUDURE ET DU TOURNAGE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE
1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRE-
NEURIAT DES JEUNES VULNERABLES

N°SC006/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la mécanique générale, de la mécanique automobile, de la soudure et du tournage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Mécanique générale, Mécanique automobile et en Soudure/ Tournage pendant une période de neuf (09) mois; Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en trois métiers distincts pour une

durée de formation de neuf (9) mois:

- Métier 1: mécanique générale;
- Métier 2: mécanique automobile;
- Métier 3: soudure et tournage.

Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un , deux ou la totalité des métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la mécanique générale, de la mécanique automobile, de la soudure et du tournage dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC006/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour
 l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Téléspore KIMPOLO

Archidiocèse de Brazzaville

Commémoration du 45^{ème} anniversaire de la mort de Mgr Théophile Mbemba

14 juin 1971-14 juin 2016, il y a 45 ans, Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, fut rappelé à Dieu. Pour commémorer le triste événement, une messe a été célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, mardi 14 juin 2016, en la cathédrale Sacré-Cœur.

Une trentaine de prêtres a concélébré la messe marquant le 45^{ème} anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Mbemba. Parmi eux, il y a eu les abbés: Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville et secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), Rhod Sakani Yiseno, secrétaire-chancelier de l'archevêché et vicaire de la cathédrale Sacré-Cœur, Simon Monekene, président de la commission diocésaine de la liturgie, Brice Prévaly Babakila et Mathias Cédric Louhouamou, respectivement, cérémoniaire et cérémoniaire adjoint de l'archevêque, etc. L'animation liturgique de la cérémonie a été assurée par la chorale Mgr Théophile Mbemba de la paroisse Saint Michel de Nganguouani.



Mgr Théophile Mbemba.

Parmi les participants à la messe, il y a eu une délégation de la famille de l'évêque défunt, conduite par son neveu, M. Emile Mazikou, des fidèles laïcs vêtus pour certains de l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat respectifs, et venus aussi bien de la cathédrale Sacré-Cœur que des autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.

Dans son homélie, l'abbé Sébastien Zoubakéla, ancien vicaire général de Brazzaville, sous Mgr Barthélemy Batantu, a épinglé la biographie, l'œuvre, l'action et l'expérience pastorales ainsi que les grands pères ayant marqué la vie de Mgr Théophile Mbemba, cet humble serviteur de Dieu ordonné évêque le 11 février 1962, qui a passé son épiscopat dans une période rude et difficile, caractérisée par des rapports conflictuels entre l'Eglise et l'Etat.

Vers la fin de la messe, Mgr Anatole Milandou a déposé sur la tombe de son prédécesseur, dans la cathédrale Sacré-Cœur, quelques gerbes de fleurs portées par les religieuses congolaises du Rosaire, notamment par Sr Jacqueline Moundélé, actuelle mère générale de la congrégation fondée par le premier archevêque congolais de Brazzaville.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a ex-



Mgr Anatole Milandou (2^e de g. à d.) entouré des concélébrants.



La chorale Mgr Théophile Mbemba animant la messe.

primé ses vifs remerciements aux participants à la messe, particulièrement aux prêtres concélébrant, aux acteurs liturgiques et à la famille biologique de Mgr Théophile Mbemba. Il a rappelé que le 11 février 1962, lors de l'ordination épiscopale de Mgr Théophile Mbemba, il était en 5^{ème} au petit séminaire Saint Paul de Mbamou. Dans la foulée, il a annoncé qu'il a été invité dans le diocèse de Rennes, en France, pour présider la célébration

eucharistique marquant les 80 ans de la mort de Mgr Firmin Guichard, successeur de Mgr Prosper Augouard, premier évêque de Brazzaville.

Après la messe, pour honorer la mémoire de leur père fondateur, les religieuses congolaises du Rosaire ont offert un apéritif suivi d'un repas, à leur résidence sise à proximité de la cathédrale Sacré-Cœur.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Publication de bans

Diocèse d'Owando

Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, a l'immense joie d'annoncer aux prêtres, religieux et religieuses des diocèses d'Owando et de Ouesso, au peuple de Dieu de ces deux diocèses, et aux personnes de bonne volonté qu'avec la grâce de Dieu, Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, ordonnera diacre, Revelhy Maurel Loufouma Mpendi, le samedi 25 juin 2016, à la paroisse Cœur Immaculé de Marie de Souanké, en la veille du 13^{ème} dimanche du temps ordinaire de l'année C. Cependant, Mgr Victor Abagna-Mossa prie tous les fidèles qui auraient constaté et vérifié les empêchements liés aux ordres sacrés (Can 1043 du Code de droit canonique de 1983) de les lui révéler ou à l'évêque de Ouesso, avant l'ordination, tout en recommandant le candidat à la prière afin qu'il soit un serviteur selon le cœur du Seigneur Jésus-Christ.

Diocèse de Ouesso

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales de son diocèse, aux paroisses d'origine du candidat, et aux personnes qui le connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale du diacre: Hugues Davy Bekel. Cette ordination est prévue le samedi 25 juin 2016, à la paroisse Cœur Immaculé de Marie de Souanké, en la veille du 13^{ème} dimanche du temps ordinaire. L'évêque de Ouesso rappelle que les fidèles sont tenus par l'obligation de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou à son curé, les empêchements à ces ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, can. 1043). Comptant sur le souci d'accompagner le frère, dans le respect et la vérité, et sur l'amour de l'Eglise, Mgr Yves Marie Monot recommande à la prière le frère ordinand et le diocèse.

Diocèse de Kinkala

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, annonce à toutes les équipes pastorales, aux communautés religieuses et paroissiales du diocèse de Kinkala, que le dimanche 26 juin 2016, à la place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, il ordonnera prêtre, le diacre Ursia Venceslas Nganga Bakotadio. A cet effet, l'évêque de Kinkala exhorte tout le monde à soutenir l'ordinand par les prières. Aussi, pour toute question importante concernant l'ordinand, il sied de s'adresser au vicaire général de Kinkala, Tél: 05.782.24.19/06.618.75.74 ou par mail du diocèse: diocesekinkala1@yahoo.fr

Diocèse de Pointe-Noire

Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, a la joie de communiquer aux ouvriers apostoliques et à toutes les paroisses de son diocèse, l'appel à l'ordination diaconale de Rostand Nsadi Boukaka, et l'appel à l'ordination sacerdotale du diacre Ulrich Ghislain Tchikaya. Ces ordinations auront lieu, le dimanche 26 juin 2016, à 9h, à la cathédrale Saint Pierre de Pointe-Noire. Tout fidèle censé connaître des empêchements par rapport aux candidats, a l'obligation de faire part à l'évêque ou à son curé, avant l'ordination des candidats. L'évêque de Pointe-Noire recommande à la prière de tous les fidèles, ses confrères qui se préparent à servir l'Eglise dans le diaconat et le sacerdoce.

ANNONCE

Pour une coordination nationale des rencontres qui s'articulent autour du thème: «Quelle pastorale de santé dans l'Eglise?» l'abbé Adolphe Ounounou, secrétaire général de la Commission épiscopale de la pastorale de la santé, dans une lettre circulaire, informe les évêques, les curés des paroisses, les animateurs des Commissions diocésaines de la pastorale de la santé des neuf diocèses du Congo, les aumôniers des hôpitaux, les religieux et religieuses, le personnel soignant, les médecins, infirmiers et infirmières, les sages-femmes, les assistant(e)s sanitaires, le personnel médical des structures de santé catholiques, qu'une session pastorale de la santé se tiendra du 7 au 10 juillet 2016, à la grotte mariale de Linzolo, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Les participants seront originaires des diocèses de Kinkala et Brazzaville. Cela coïncidera avec la clôture de l'année pastorale de la santé, le pèlerinage national des malades et du personnel de santé, et la sortie officielle de la Fraternité Saint Jean Paul II, pour la pastorale de la santé. Le billet aller et retour est à la charge de chaque participant qui devra apporter également une contribution financière de 5.000 frs. Chaque diocèse devra être représenté par deux prêtres aumôniers, deux membres du personnel médical: religieux, religieuses, un médecin (G.e.s), une sage-femme, un membre du Renouveau charismatique, deux membres: ministre de la communion et légionnaire.

Pour l'inscription-Contact, Tél: 06.976.58.75.

Point de vue

«Santo Subito!» Qu'est-ce à dire?

L'expression «Santo subito!» adressée maintenant au cardinal Emile Biayenda est en train de surgir dans l'esprit de plus d'un chrétien catholique, seul ou en groupe, en milieu congolais. D'aucuns la prennent peut-être pour un slogan avec un enthousiasme teinté de fanatisme; d'autres, par contre, demandent qu'elle soit intégrée dans nos prières, comme tremplin d'une victoire dans le combat spirituel que mènent les enfants de Dieu au Congo depuis plusieurs années. Qu'est-ce qui motive cet engouement naissant: une revendication, une imitation ou une révélation? Dans la démarche qui suit, nous envisagerons d'abord la nécessité de repartir du contexte, ensuite nous ferons une interprétation partant d'une réflexion et, enfin, nous proposerons une approche exhortative dans le souci d'une compréhension intelligible.



Abbé Guy Roland Mouyamba.

C'était le soir du 2 avril 2005, à 21h37, heure locale de Rome. Le «géant» de la planète et chef de l'Eglise catholique romaine, le Pape Jean-Paul II, était à bout de force, à cause de la maladie. A 84 ans, il arrivait ainsi au terme de sa vie. Couché dans son lit, dans son appartement, il n'attendait plus que l'heure. Toutes les télévisions du monde, par l'intermédiaire des caméras braquées en couverture médiatique, suivaient attentivement l'événement, minute par minute. Tous ces «fanatiques», les jeunes en particulier, rassemblés sur la place Saint-Pierre de Rome, attendaient, avec impatience et émoi, le moment crucial. A vrai dire, ils s'étaient pré-

parés à quelque chose, de manière sans doute, concertée. L'heure grave arriva inéluctablement, les minutes et les secondes s'écoulèrent à finition et, lorsque retentit le glas du Vatican pour annoncer l'événement, comme un feu d'artifice qui explosa et qui déchira un ciel bleu de nuit, les voix, spontanément et unanimement, s'exclamèrent: «Santo subito!» «Saint tout de suite!». Aujourd'hui, le «Santo subito!» semble être récupéré dans certains milieux catholiques au Congo et dit pour le cardinal Emile Biayenda. Certains par fanatisme peut-être, d'autres comme revendication, d'autres encore prenant cela plus au sérieux, car ça leur aurait été révélé! Chose curieuse, il a

fallu attendre 10 ans après la mort de Jean-Paul II et 39 ans après la mort du cardinal Emile Biayenda, pour le manifester! Peut-être que le contexte de l'époque ne le permettait pas, pour quelques raisons. Mais, après plus d'une décennie de sommeil et de silence après la mort du cardinal Emile Biayenda, il a fallu qu'une vulgaire et courageuse jeune dame, ayant reçu mystérieusement la révélation de sa sainteté, se lève pour aller réveiller et bousculer, même importunement, la plus haute hiérarchie ecclésiastique, pour qu'enfin le déclic se fasse, au risque même de la pénalité prisonnière de cette demoiselle. C'était pourtant là, l'occasion de dire déjà: «Santo subito!». Mais, l'Eglise se veut patiente

et prudente, et sa prudence s'exprime le plus souvent par un «doute méthodique». Mais, peut-il encore y avoir de doute, lorsque la révélation irréfutable venant d'une «presque paienne» vérifie mystérieusement les choses de manière exacte tant à Brazzaville qu'à Rome? Le cardinal Emile Biayenda est fort et puissant. Il écrit droit sur des lignes courbes, il se sert d'une banale personne pour se révéler. A juste titre, Jésus, tressaillant de joie sous l'action de l'Esprit-Saint, dit: «Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents, et de l'avoir révélé aux tout-petits» (Luc 10, 21). Attention, lorsque nous parlons de «Santo subito!», nous ne voulons pas nous approprier le titre de propriété intellectuelle. Nous savons bien que cette expression ne vient pas de chez nous, mais nous voulons, de manière on ne peut plus «amusante» pourtant subtile, «anecdote» comment cette expression est en train de basculer de Jean-Paul II, devenu saint, à Emile Biayenda qui est en procès de béatification et de canonisation. Ce qui est sûr et que l'on puisse affirmer, c'est que le cardinal Emile Biayenda fut aimé du Pape Paul VI d'abord, qui le créa cardinal à 46 ans seulement, faisant ainsi de lui, à

cette époque, le plus jeune cardinal du monde dans l'Eglise catholique romaine, puis du Pape Jean-Paul II qui vint, le 5 mai 1980, s'agenouiller devant sa tombe en la cathédrale de Brazzaville, versant des larmes de compassion pour tant d'estime qu'il avait pour lui. A noter que le séjour du Saint-Père à Brazzaville ne dura quasiment qu'une demie journée. Le Saint-Père n'eût pas le temps de bénir tous les Congolais, surtout ceux qui venaient d'arriver du chemin de fer (Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi) qu'aussitôt après la messe au boulevard des armées aujourd'hui Alfred Raoul, il s'empressa d'aller prendre son avion papal à l'aéroport Maya-Maya, pour s'envoler vers d'autres cieux. C'est la seule et unique fois, jusqu'à preuve du contraire, que le Congo-Brazzaville a vu passer assez rapidement, comme un éclair, un Pape, laissant derrière lui un peuple chrétien à sa soif. Mais, si nous creusons bien notre interprétation, quel aurait été l'objectif du voyage du Pape saint Jean-Paul II au Congo? Osons le dire: voir pour la première et dernière fois, la tombe de son bien-aimé et vé-

néré cardinal, avant qu'il n'aille le rejoindre, dans l'éternité bienheureuse! Pour ainsi dire, les deux aînés (Paul VI et Jean Paul II) qui ont plébiscité le cardinal Emile Biayenda de son vivant, et qui jouissent actuellement de la béatitude et de la glorification saintes dans le ciel, continuent encore à le faire pour lui, puisqu'ils en ont les moyens et la force que Dieu leur communique. Et donc, on comprend maintenant que le «Santo subito!» qui était dû à Jean-Paul II, passe aisément au cardinal Emile Biayenda, un legs d'expression. L'Esprit de Dieu aurait-il mit cette expression dans la bouche de certains chrétiens au Congo? Considérons que Dieu ne fait jamais rien au hasard. Alors, dire «Santo subito!» pour le cardinal Emile Biayenda dans une attitude de prière, de confiance, de paix et de sérénité serait, à notre humble avis, une activation beaucoup plus que cela ne saurait constituer un empêchement à sa béatification et à sa canonisation.

Abbé Guy Roland MOUYAMBA

Archidiocèse de Brazzaville

Pose de la première pierre pour la construction d'une église anglophone à Mougali

L'archidiocèse de Brazzaville sera doté d'une église anglophone. La pose de la première pierre relative à la construction de cette église a eu lieu dimanche 5 juin 2016, au cours d'une messe célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, dans l'enceinte de ladite paroisse sise dans la rue Kimpanzou, à Mougali, le 4^{ème} arrondissement de la ville capitale. Dénommée «*Paroisse du Saint Sacrement*», la création de cette paroisse est l'initiative du père Cyriaque Onuoha, prêtre sacramentain, président de la communauté nigérienne au Congo. Une dizaine de prêtres, parmi lesquels les abbés Rhod Sakani Yizeno et Brel Loubayi, respectivement, secrétaire-chancelier de l'archevêque et administrateur de la paroisse Saint Esprit de Mougali, accompagnaient l'archevêque pendant la célébration eucharistique.



Mgr Anatole Milandou (au milieu), posant la première pierre.

«*Au départ, c'était la communauté nigérienne installée en 1996 avec 15 personnes qui allaient prier à la Basilique Sainte-Anne de Poto-Poto. Cette communauté s'est élargie avec l'adhésion d'autres nationalités anglophones et*

de prier dans la langue qui est la leur et bien comprendre le message de l'évangile. «*Heureux ceux qui procurent la paix, ils seront appelés fils de Dieu. Quand un étranger construit dans votre pays, c'est pour dire qu'il va rester longtemps et pour toujours. C'est donc une église de proximité qui sera construite sur ce site, avec un coût global de 380 millions de francs Cfa, pour 800 places. Cette nouvelle paroisse, qui aura en son sein un presbytère et une église, sera un pôle de rassemblement où vont converger tous les chrétiens catholiques de Brazzaville écoutant et s'exprimant en anglais*», a précisé le père Cyriaque Onuoha.

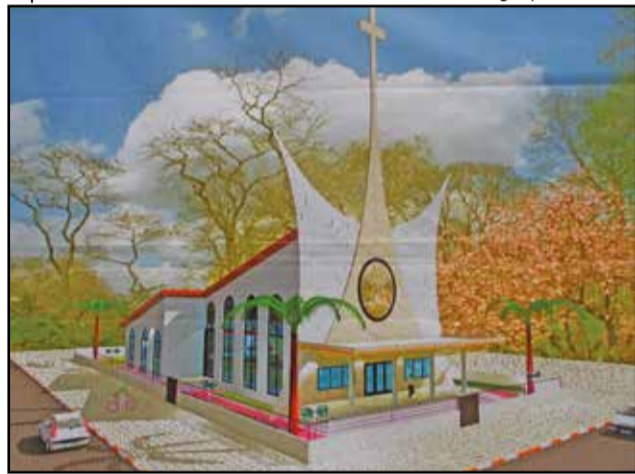
Après la messe, une quête spéciale a été organisée pour permettre le début des travaux. Mais, la somme collectée n'a pas été révélée. Signalons que cette messe a été dite en anglais, avec quelques phrases traduites en français.

Pascal BIOZI KIMINOU

Dans l'assistance chrétienne, on pouvait noter la présence des ressortissants des pays anglophones, ainsi que des invités de marque parmi lesquels, Mme Stephanie Sullivan, ambassadeur des Etats-unis d'Amérique au Congo, Benjamin Alphonse Loukakou, administrateur-maire du 4^{ème} arrondissement Mougali et Mme Rosalie Biangana, représentante de la première dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, marraine de cette paroisse. C'est pour la première fois qu'une église anglophone sera érigée dans l'archidiocèse de Brazzaville, au profit des ressortissants chrétiens des pays anglophones résidant au Congo.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a loué l'initiative de la communauté anglophone au Congo. Grâce à cette initiative, l'archevêque a fortement encouragée la communauté anglophone en disant que chaque

chrétien est libre de prier dans la langue qui lui est favorable. Pour sa part, le père Cyriaque a remercié l'archevêque de Brazzaville pour sa disponibilité et pour sa décision d'avoir offert



La maquette de la future église anglophone.

un terrain à une communauté chrétienne étrangère pour la construction d'une église, pour la plus grande gloire de Dieu.

c'est ainsi, qu'une demande a été formulée à Mgr Anatole Milandou, afin d'acquérir un terrain pouvant leur permettre

XIII^{ème} dimanche du temps ordinaire- C-

«Tenez bon!»

Textes: / Rs 19. 16b, 19-21; Ps 15; Ga 5. 1, 13-18; Lc 9, 51-62

«*Comme le temps approchait où Jésus allait être enlevé de ce monde . . .*»

Comme cette formule est solennelle!

Cette mort de Jésus approche. Et ce n'est pas par hasard. C'est un «*accomplissement*». Et c'est aussi un «*enlèvement*», parlons d'ascension! Tout le mystère pascal est ici évoqué.

Et Jésus marche. Le voilà qui a pris «*avec courage la route de Jérusalem*». Décision bien délibérée. Il veut aller jusqu'au bout. Et ce départ vers Jérusalem, cité de sa pâques, est un grand départ. Contemplons, frères et sœurs dans le Christ, cet instant décisif dans le cœur de Jésus. «*Ma vie nul ne la prend, mais c'est moi qui la donne*». Pourquoi ne pas demander l'aide, le secours du Seigneur pour les décisions courageuses que nous avons parfois à prendre dans notre vie d'hommes, de femmes?

Jésus, faut-il le rappeler, prend en toute liberté cette décision. N'est-ce pas que Paul, l'apôtre, dans un des passages de la lettre aux Galates, nous parle de la liberté comme de l'œuvre essentielle et du cadeau le plus précieux apporté par le Christ. Cette liberté, effectivement, Paul nous en parle aujourd'hui: déjà le Christ Lui-même ne songeait qu'à nous l'apporter, «*la liberté des enfants de Dieu*».

Liberté, oui, mais, Paul attire notre attention sur la fragilité de la liberté, comme si elle était difficile à conserver, conseil: «*Tenez bon, ne vous remettez sous le joug de l'esclavage!*» Ce bien qu'est la liberté, à peine on la possède, on a la tentation de l'utiliser pour soi: «*Pour la chair*», souligne Paul; ce qui veut dire pour sa satisfaction. Nous devenons alors esclave.

Pour éviter cette tentation, voici la solution que nous propose l'apôtre des gentils: «*Par la charité, mettez-vous au service les uns des autres. . . Un seul principe contient toute la loi.*» Pour sauvegarder la liberté, il nous propose l'obéissance d'une loi, la loi de l'amour. Ah, oui, dit-il: «*Si vous vous mordez et dévorez les uns les autres, prenez garde que vous allez vous entredétruire.*» Il nous faut nous laisser mener par l'esprit pour ne pas satisfaire une convoitise charnelle.

Et l'évangile de ce Jour du Seigneur est parlant. Jésus au moment d'être enlevé de ce monde présente ce que sera l'homme du Royaume, le croyant. Retenons quatre points pour des efforts à effectuer pour l'apprentissage de la liberté. C'est une école.

- A Jacques et Jean qui demandent le feu sur ce village qui ne veut pas accueillir Jésus. Il leur recommande, il nous recommande de bannir tout désir de vengeance et de violence. Il faut demeurer dans l'amour.

- A cet homme qui veut le suivre, Jésus l'invite à se mettre dans un état de transformation permanente. Il faut éviter toute installation précaire.

- A l'autre qui veut enterrer son père, Jésus conseille ne pas s'éparpiller en des tâches secondaires, il faut les laisser à ceux qui en sont chargés.

- A celui-ci qui demande d'abord d'aller faire ses adieux à sa famille, Jésus ordonne de toujours aller de l'avant, sans jamais revenir. Ne pas se retourner, ne pas s'arrêter, ne pas faire demi-tour: «*Tenez, tenez bon! Tenez, tenez, tenez dur!*»

Prions pour que l'Esprit tue en nous tout ce qui est convoitise. Qu'il nous en libère et installe en nous «*la liberté des enfants de Dieu.*» N'oublions pas: «*Si le Christ nous a libérés, c'est pour que nous soyons vraiment libres.*»

Pour apprendre cette liberté, contemplons le Fils de l'homme Jésus, quand nous le contemplons, ne se laisse pas submerger par la peur. Il ne se laisse pas mener par ses pulsions ou influencer par l'opinion de son entourage. Il obéit à son Père qui met en Lui toute sa joie.

Nous voilà appelés à la liberté. Ma sœur, mon frère, aide Dieu à la réaliser en toi et autour de toi.

Supplions Dieu de communiquer à notre monde, à notre temps, un souffle neuf. Frères et sœurs dans le Christ! «*Tenez bon*» dans vos engagements de baptisés, de couple, de personnes consacrées, de ministres ordonnés. «*Seigneur, tu m'as appelé(e), apprends-moi la route à suivre . . .*» (Ps 142). Amen!

Abbé Antoine MADINGOU

Archiviste /C.e.c/C.i.o

Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde (Archidiocèse de Brazzaville)

L'abbé Mathieu Bakanina a célébré ses noces d'argent de vie sacerdotale

Dimanche 29 mai 2016, en la solennité du Saint Sacrement encore appelée fête Dieu, à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans, dans le 4^{ème} arrondissement de Brazzaville, l'abbé Mathieu Bakanina, originaire de ladite paroisse, a célébré ses 25 ans de vie sacerdotale. Au cours de l'unique messe qui a eu lieu dans la paroisse et qu'il a célébrée, avec neuf de ses confrères prêtres autour de lui, 18 catéchumènes ont reçu le sacrement de première communion. L'animation liturgique de la messe étaient assurée par les trois chœurs paroissiaux: les chorales Sainte Cécile, L'Arche de Noé et la Schola populaire.



Abbé Mathieu Bakanina.

vices voies et bâtiments. Tout en étant au Grand séminaire, il est encore agent de l'Etat, car il ne demande sa mise en disponibilité qu'en 1986. Après le cycle de philosophie en 1985, il fait partie des premiers étudiants envoyés aux Facultés catholiques de Kinshasa, par Mgr Anatole Milandou, alors évêque auxiliaire de Brazzaville. Pour des raisons personnelles, Mathieu Bakanina n'achève pas l'année académique à Kinshasa. Ce faisant, Mgr Barthélémy Batantu, archevêque de Brazzaville, l'enverra à la paroisse Saint Matthieu de Mbandza-Ndoundga, nouvellement créée. De

1987 à 1991, il fait son cycle de théologie au Grand séminaire Nkol-Bisson, à Yaoundé, au Cameroun. Il est ordonné diacre, le 30 septembre 1990, à la cathédrale Sacré-Cœur, par Mgr Raymond de La Moureyre. Après l'ordination diaconale, il repart à Nkol-Bisson terminer l'année académique. Après le baccalauréat de théologie en 1991, il revient au Congo pour être ordonné prêtre par Mgr Barthélémy Batantu, le 30 juin 1991, en l'église Jésus Ressuscité. Sa devise sacerdotale est: «*Si quelqu'un veut venir à ma suite qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive*». Mt 16, 24.

Après avoir travaillé à Brazzaville, il est envoyé en France en 1998 pour des raisons de santé, et il y poursuit ses études supérieures, en étant en même temps fidei donum, dans le diocèse de Lille. Il retrouve son pays à partir de 2011, comme curé de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville. De 2014 à 2015, il est directeur spirituel du Séminaire Saint Jean de Kinsoundi, avant d'en devenir directeur, depuis 2015.

Gislain Wilfrid BOUMBA

NÉCROLOGIE

L'abbé Joseph Boudzoumou, les enfants et la famille Boudzoumou, informent les parents, amis et toutes les connaissances, du décès de leur père, oncle, grand-père, survenu le lundi 20 juin 2016, à 14h 20 mn, au Centre hospitalier de Makélékélé. La veillée mortuaire se tient au n°24 bis, rue Voula, quartier Météo (entre l'avenue de Tenrikyo et l'avenue qui conduit au temple évangélique de Moudimba). La date des funérailles sera communiquée ultérieurement.



La démocratie en Afrique noire: si vous n'y êtes toujours pas, c'est que vous n'y avez jamais été

Les régions du monde aujourd'hui développées (du moins dans la dimension matérielle et technologique des réalisations de l'homme qu'on appelle civilisation) sont celles qui ont derrière elles une longue et solide expérience de l'Etat et de l'exercice du pouvoir d'Etat. L'Etat comme organe et mécanisme de coordination de tous les éléments et de tous les processus constitutifs des systèmes sociaux. Cela est vrai de l'Europe occidentale, de ses arrières, l'Europe orientale entrée dans le giron de la culture de l'Europe occidentale.

L'Afrique noire, (moins l'Ethiopie pour des raisons historiques), est restée, jusqu'à nos jours, le continent par excellence du sous-développement. Afrique des ténèbres! Parce que, même à son meilleur niveau d'organisation politique atteint par ces ensembles politiques pompeusement baptisés royaumes et empires, elle ne s'était jamais dotée d'un authentique appareil gouvernemental d'Etat. Pour que l'Etat existe, la centralisation du pouvoir ne suffit pas; il faut encore que, avec l'unité politique et la souveraineté territoriale, les gouvernants aient le droit d'utiliser des moyens coercitifs pour se faire obéir; et que les gouvernés renoncent à l'exercice de leurs propres prérogatives; il faut aussi qu'existe un groupe de gouvernants distincts du reste de la population, par leur formation et leur statut.

Les pays d'Asie, et Proche et Moyen-Orient qui s'étaient élevés à ce niveau d'organisation politique, avant même l'Occident européen (pour certains d'entre eux), talonnent, aujourd'hui, les Européens, parce qu'ils ont derrière eux une vieille tradition porteuse de modernité. Développement ou sous-développement, pour la société qui en fait l'expérience (en jouit ou empathie), l'explication est à chercher dans la valeur de l'héritage, culturel et politique reçu. Il n'est donc pas surprenant que les sociétés d'Afrique auxquelles une configuration ingrate du milieu naturel jointe à une histoire particulièrement violente, avait préparé un patrimoine spirituel et intellectuel des plus difficilement fructifiables, peinent à se moderniser.

Il manque à ces sociétés qui, à l'âge de la modernité épanouie, en sont toujours à balbutier leur action, une solide tradition de la pensée et de l'action politique. Ce que les Romains appelaient «mas maiorum» (le mode de vie des ancêtres), c'est-à-dire un ensemble de connaissances valorisées dignes d'être transmises à la postérité. La méditation de celle-ci, de générations en générations, assura la grandeur de Rome et de l'Occident européen tout entier. Mais, privés du support d'une longue expérience de l'exercice démocratique du pouvoir, les Africains ont beaucoup de mal à appliquer les principes et les règles de la démocratie représentative. Pourtant, puisque vérification est faite aujourd'hui que le développement et l'épanouissement des sociétés humaines sont subordonnés à leur saine gestion politique que l'exercice démocratique du pouvoir garantit généralement, quoique ne se prévalant pas d'une tradition de l'exercice démocratique du pouvoir politique, les Etats africains qui ont tant de mal à sortir de l'âge de pierre, se doivent de respecter à la lettre les principes et les règles de la démocratie à laquelle, un peu comme des moutons, ils ont adhéré.

Quoiqu'idéal humain, la démocratie n'étant pas une pratique de leur

culture, sa gestion fantaisiste par des acteurs politiques qui n'en avaient pas reçu l'éducation a conduit à l'impasse. La solution, pour se tirer d'affaire consiste, alors, pensent des politologues africains un peu paresseux, en son africanisation, en s'éloignant du modèle que les Occidentaux en avaient fait. La démocratie à l'africaine! Et chacun d'y aller de sa petite définition de la démocratie à l'africaine!

Trêve de plaisanterie. Comme les sciences et leurs principes, la démocratie est universelle et quand on y adhère, en respecter les règles est la seule garantie. C'est la seule garantie qu'elle nous apportera, ce qu'elle promet. Ne jamais oublier que, bien sûr, invention grecque et européenne, au Vème siècle avant notre ère, la démocratie, comme système et régime politique, a pour socle une visée humaine universelle; qu'elle est au cœur de l'homme, désir irrésistible de bonheur et tension vers l'autre, pour vivre ce bonheur avec lui.



Dominique Ngoïe Ngalla.

La démocratie est idéal humain, utopie universelle; il n'y a donc pas de démocratie à l'africaine, si cela signifie application fantaisiste des règles d'un régime politique qui, en permanence, mobilise la conscience tenue en éveil. Et voilà pourquoi, à ce défaut d'être comme l'Occident, porté par une solide tradition de la démocratie, l'Afrique peut tout de même trouver une parade, qui consiste en la volonté de conscience. La volonté de conscience doit se substituer à la tradition démocratique qui manque, par l'exercice et la culture en soi de la volonté du bien, du vrai et du beau. L'aptitude au bien et au bonheur pour soi et pour l'autre, pour tous; une saine démocratie n'est pas autre chose. En permanence se décloisonner, sortir du repli égoïste sur soi, pour aller à la

rencontre de l'autre, afin de bâtir avec lui, ce bien commun qu'on appelle la République.

La démocratie est, selon le mot du philosophe, «une aventure éthique». Une réflexion de chaque instant, pour savoir comment vivre bien avec soi et avec l'autre. Elle exige donc un minimum de courage et de cœur, la source de la générosité. Elle demande la force de caractère nécessaire pour cultiver l'aptitude au bien déposée au fond de chacun de nous. Mais, comment sans entraînement, surtout pour les sociétés sans tradition démocratique? L'historien et l'anthropologue qui scrutent l'évolution des sociétés humaines, comprennent parfaitement, pour les excuser, somme toute, les erreurs et les bavures des démocraties africaines qui en sont juste à leurs commencements. Ils ne jettent pas la pierre à quiconque se serait emmêlé les pieds dans les principes et les règles du régime politique le moins mauvais inventé par l'homme, mais certainement le plus exigeant. L'historien et l'anthropologue cherchent à savoir les raisons et les causes des faiblesses de la démocratie en Afrique. Ils cherchent à comprendre, ils ne condamnent pas. Ce ne sont pas des juges. Ce qui ne veut pas dire qu'ils encouragent ceux qui par paresse ou par vice, tournent le dos à la règle et aux principes démocratiques.

Dominique
NGOÏE NGALLA

Quel bilan veut-on faire de la Conférence nationale souveraine: bilan politique ou bilan économique?

10 juin 1991- 10 juin 2016, il y a 25 ans, prenait fin la Conférence nationale souveraine. Il n'est pas rare de suivre, sur les médias congolais, les interviews sur le bilan des 25 ans de la fin de la Conférence nationale, toutes les interventions portent sur le bilan politique, comme les Congolais aiment la politique. Nous leur rappelons que la fin de la Conférence nationale souveraine de 1991 nous introduisait dans une nouvelle ère marquée par un double changement: politique, avec le passage du parti unique vers un système démocratique à plusieurs partis, et économique avec le passage d'une économie dirigée de type marxiste vers le libéralisme.

Avant d'opter pour un libéralisme (une économie de marché) en 1991, à la Conférence nationale souveraine, la longue tradition de centralisme et de gestion socialiste avaient annihilé tout esprit d'initiative et d'entreprise, suscité une mentalité d'assisté (l'assistant) et donné naissance dans l'administration publique, à des comportements dirigistes et centralisateurs ou au contraire laxistes et démotivés, selon les cas. Trop d'Etat et à la fois manque d'Etat caractérisaient cette administration qui éprouvait bien des difficultés à exercer ses fonctions régaliennes dans un contexte libéral. Elle n'était guère en mesure d'assurer la mise en place d'un environnement propice au développement du secteur privé et présentait de nombreuses résistances aux changements.

La Conférence nationale souveraine de 1991, qui dressait un bilan négatif de la politique interventionniste de l'Etat, avançait entre autres raisons des contreperformances des entreprises publiques, la non-diversification de l'économie nationale, car une économie non diversifiée, c'est une économie

exposée aux chocs. C'était là l'état des lieux ou le diagnostic du Congo à l'époque, qui ne faisait état que des faiblesses (ou des menaces). Ce qu'on peut reprocher à la conférence nationale de 1991, c'était de ne pas avoir relaté les points forts (ou les opportunités) de cette époque. Parmi ces points forts, nous pouvons citer la paix, la cohésion nationale, la bonne éthique, malgré le système de gestion, car un fonctionnaire par exemple qui construisait une maison à quatre chambres devait se préparer à justifier l'origine des fonds, même devant ses propres amis, sa conscience l'interpellait; l'utilisation des cadres, quelles que soient leurs tribus ou leurs régions; la mise en valeur de la compétence et autres.

Pour faire le bilan économique et social des 25 ans de la fin de la Conférence nationale souveraine, il est à présenter un tableau où l'on trouvera les menaces et les opportunités. S'il y a eu des progrès sur le plan économique, cela devrait se sentir sur le plan social, car c'est l'économie qui s'occupe du social. De même, les variables temps,



Albert Mbouala.

ressources, charges (ou problèmes à résoudre), paix, technologiques, mentales, l'augmentation de la population, le système politique et autres doivent être pris en compte, les résultats à comparer doivent être choisis sur la base des indicateurs objectivement vérifiables. Sinon, ce sera un bilan faussé ou partisan. Avec ces données, un bon manager fera le redéploiement, c'est-à-dire cherché à minimiser les menaces (les points faibles) et exploiter les opportunités (les points forts) de l'évolution de la société congolaise, pour envisager le développement ou le progrès. Quand un médecin manque le diagnostic, il ne peut pas guérir le patient. Il est aussi demandé au patient d'aider le médecin dans son diagnostic, ne pas dire qu'il a mal à la tête, alors qu'il a mal à l'oreille. Ce qui veut dire que la conscience des cadres et intellectuels est interpellée.

Albert MBOUALA
Economiste Manager, Ins-
pecteur du Trésor.

Vie politique nationale

Journaliste, Alexis Bongo lance la plateforme «Forum pour la rupture»

Une plateforme socio-culturelle et politique, dénommée: le F.r (Forum pour la rupture), dont l'objectif est d'accompagner «la toute nouvelle vision du chef de l'Etat, afin que le Congo aille le plus loin possible dans sa marche vers le développement», a fait sa sortie officielle, samedi 18 juin 2016, dans la salle de conférences de la préfecture de Brazzaville. Sous la direction de son président, le journaliste Alexis Bongo. C'était en présence des représentants de certains partis et associations politiques, ainsi que des délégués de ce nouveau regroupement politique, venus des départements. Selon son promoteur, le F.r se veut «une plateforme intermédiaire jouant le rôle de trait d'union entre l'homme politique, la société civile et le peuple congolais, dans toute sa diversité, afin que le mythe d'une nouvelle République devienne une réalité».



De g. à dr: Emery Patrice Kipoupa, Alexis Bongo et Oscar Arnold Obili-Amboulou.

Les trente membres du bureau politique national, en majorité des journalistes évoluant dans les médias privés au Congo, ont été présentés à l'assistance. Alexis Bongo est à la tête de la plateforme. Il est secondé par Emery Patrice Kipoupa, comme vice-président; Oscar Arnold Obili-Amboulou occupe le poste de secrétaire général, Romuald Mokilassila «Mokilas» est le porte-parole, chargé de la communication, tandis que Mavoungou-Bongo est chargé de la promotion, stratégie et relations extérieures de la plateforme.

Le F.r, qui entend jouer sa partition dans le contexte politique national, se dit serein et optimiste quant à son avenir.

Présentant la plateforme, au cours de cette cérémonie, le secrétaire général, Oscar Arnold Obili-Amboulou, a indiqué, entre autres, ses missions: faire respecter les grandes orientations politiques du premier ministre; veiller à la bonne application de la politique gouvernementale; assurer le contrôle effectif du bon fonctionnement de l'administration, dans son ensemble; veiller à la bonne marche de l'Etat; promouvoir les valeurs républicaines, patriotiques et civiques; veiller à la situation de l'emploi des jeunes, surtout sur la base du mérite et non du sectarisme; veiller à la séparation effective des pouvoirs publics; encourager les jeunes à plus d'apprentissage pour un lendemain meilleur et, enfin, encourager l'intégration sous-régionale, gage du développement économique de celle-ci.

Le secrétaire général a, également, parlé des motivations qui ont conduit à la création de cette plateforme. «Si la loi et la norme politico-juridique ne sont pas respectées, c'est une société qui est appelée non seulement à l'anarchie, au manque de principes, mais surtout, à disparaître», a-t-il déclaré. Le F.r s'inscrit dans l'esprit de la nouvelle République et son slogan est: «La rupture, c'est maintenant». Il a exhorté les militants à s'approprier cette doctrine philosophique qui représente un grand espoir. Dans son mot de circonstance, le président du F.r, Alexis Bongo, a expliqué la vision de son organisation, qui, selon lui, consiste à «ressouder nos liens, aujourd'hui, à cultiver le vivre ensemble et l'esprit d'équipe. Aussi et surtout, à redéfinir la politique africaine, afin que nous puissions, nous aussi, emboîter le pas aux autres Nations et Etats du monde, dans l'optique de devenir mondial». Mais pourquoi une plateforme socio-culturelle et politique? «Culturelle, parce que, du fait de l'esclavage et de la colonisation, nous avons été, peuples congolais et africains, tellement acculturés, depuis la nuit des temps, que nous en sommes arrivés, aujourd'hui, à la résignation et à l'acceptation béate et coupable de notre animalité, notre animosité génétique imposée et inculquée par les autres. Nous nous occidentalisons de plus en plus comme un peuple sans histoire. La rupture consiste, donc, pour nous, à revisiter notre histoire. Notre vraie histoire, celle qui ne nous est pas apprise à l'école, notre patrimoine culturel, les valeurs d'antan, parce que depuis la nuit des temps, le Congo et toute l'Afrique sont menés en bateau par les autres, pour ne pas dire l'Occident. Ils nous imposent leur conception de la politique, cette fameuse gestion de la cité, leurs paradigmes démocratiques. Par la même occasion, nous nous liguons ainsi les uns contre les autres, comme des vrais ennemis, alors que nous ne sommes ni plus ni moins que de véritables frères et sœurs, de par nos origines».

Pascal Azad DOKO

Pointe-Noire

Quand Airtel Congo veille à la santé des populations

La société de téléphonie mobile se déploie durant tout ce mois de juin, sur toute l'étendue de la capitale économique pour exécuter son programme dénommé «Airtel Santé». Question de sensibiliser les populations et les préserver contre de multiples pathologies. Une initiative bien accueillie, surtout dans les écoles primaires où elle a été lancée.

Au-delà des communications! Difficile de contredire qui-conque penserait si l'on était présent le 09 juin à l'école primaire Jean Denis Tchimbakala du quartier Paka dans l'arrondissement 6 Ngoyo de Pointe-Noire. C'est en effet ici et ce jour-là que Airtel Congo avait réuni des milliers d'élèves en compagnie de leurs enseignants dont la directrice Bernadette Angouemo. Non pas pour faire la promotion de ses produits (Airtel Money, Promo Internationale folie, Masolo, etc.). Plutôt pour partager une initiative: programme Airtel Santé.

Un programme qui concerne la santé des populations les plus vulnérables. «Le programme Airtel Santé consiste à se rapprocher des populations vulnérables en vue de les sensibiliser et de les prévenir de certaines maladies telles que le diabète et l'hypertension artérielle. Ce programme concerne toutes les populations, mais avec un accent particulier sur les enfants, les élèves des écoles primaires et secondaires ainsi que toutes les couches les plus sensibles et vulnérables de notre région», a expliqué Sandrine Yombi, directrice départementale de Airtel Congo à Pointe-Noire.

En mettant l'accent sur les enfants et particulièrement les élèves, Airtel Congo voudrait sans doute contribuer à la résolution d'un problème récurrent dans notre société. La question de la santé à l'école. Vivant pour la plupart dans un environnement pas trop sain en raison de multiples pollutions, les enfants sont souvent exposés aux maladies comme le paludisme, la fièvre typhoïde et des pathologies hydriques de toutes sortes. Il faut donc des mesures préventives pour que les enfants passent les grandes vacances en bonne santé. Et pour y parvenir, Airtel Congo a mis en œuvre un modus operandi digne d'une structure médicale. «Pour ces enfants, il s'agit tout simplement de réaliser les visites médicales de base à travers les examens suivants : la vue, l'ouïe, le contrôle du poids, le diabète qui est un fléau aujourd'hui qui ne touche pas seulement les adultes, mais qui touche également les couches les plus vulnérables donc les

enfants, le paludisme ainsi que l'hygiène et le conseil en matière de nutrition», a expliqué Sandrine Yombi. Afin de mettre les enfants en confiance, Airtel Congo a mis à contribution des célèbres comédiens congolais. Parmi eux, Ruffin Tevo, connu sous le pseudonyme de Nkaba Ndoudi. Lesquels ont égayé les enfants par des saynètes en leur expliquant la nécessité des mesures d'hygiène générale et d'hygiène alimentaire. Mais, les couches les



Des agents d'airtel effectuant des examens médicaux sur une élève de l'école Jean Denis Tchimbakala.

Pointe-Noire. C'est pourquoi, Airtel Congo s'est déployé dans tous les six arrondissements de

satisfaction aussi bien des autorités d'arrondissements (les secrétaires généraux qui ont

baume au cœur à nous enseignants et aux parents d'élèves, car les performances d'un enfant dépendent en grande partie de sa bonne santé physique. La santé mentale est tributaire de la santé physique», s'est par exemple réjoui Ange Mombo, enseignant du CM2 à l'école Jean Denis Tchimbakala. «Cette présence montre l'intérêt que vous accordez à l'écologiste congolais en général et de Paka en particulier. Cet acte ne saurait nous laisser indifférents», a renchéri, dans son mot de bienvenue le 11 juin, Jean Calixte Nziengué, directeur de la vague A de l'école



Les élèves de l'école 5 février 1979.



Les élèves bénéficiant des soins à la satisfaction du représentant de l'administrateur-maire de Tié-Tié à gauche, Sandrine Yombi au milieu et Jean Calixte Nziengué à droite.

plus vulnérables et les enfants ne se trouvent pas seulement dans l'arrondissement Ngoyo. Mais, partout, dans tous les arrondissements et quartiers de

la capitale économique: Lumumba, Ngoyo, Mongo-Poukou, Mvouvou, Loandjili et Tié-Tié. Des opérations qui se sont effectuées à la grande



Sandrine Yombi s'adressant aux élèves, enseignants, parents d'élèves et autorités.



Une élève de l'école Jean Denis Tchimbakala soumise à un examen médical.

du KM8 dans l'arrondissement 3 Tié-Tié. Avis partagé par Mazel Akoli Opina, secrétaire général de l'arrondissement Tié-Tié: «C'est un apport non négligeable aux pouvoirs publics. Et nous ne pouvons que nous en réjouir». Ils ont peut-être raison de se réjouir. En raison de l'impact qu'a eu une opération similaire à Brazzaville. «En 2015, plus de 5000 élèves des écoles primaires de Brazzaville ont bénéficié de ce programme bien accueilli par les personnels enseignants, eux-mêmes aussi bénéficiaires. Aujourd'hui, revient le tour de Pointe-Noire», a fait savoir Sandrine Yombi. Ce, en annonçant que d'autres localités du Congo devraient bénéficier sous peu de cette initiative: «Très prochainement Dolisie et Madingou pour également bénéficier de ce programme». Les populations de ces villes peuvent d'ores et déjà jubiler.

REPUBLIQUE DU CONGO

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)**

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET A
POINTE-NOIRE DANS LES METIERS DE L'ELECTRICITE BATIMENT, DE LA MENUISERIE ET DE LA
MACONNERIE DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1: FORMATION PROFESSIONNELLE,
INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES**

N°SC007/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de l'électricité bâtiment, de la menuiserie et de la maçonnerie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en Mécanique générale, Mécanique automobile et en Soudure/ Tournage pendant une période de neuf (09) mois; Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en trois métiers

distincts pour une durée de formation de neuf (9) mois:
- Métier 1: Electricité bâtiment;
- Métier 2: Menuiserie;
- Métier 3: Maçonnerie.
Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un, deux ou la totalité des métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de l'électricité bâtiment, de la menuiserie et de la maçonnerie dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC007/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet
Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
Email : congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

REPUBLIQUE DU CONGO

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE
(PDCE)**

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION A BRAZZAVILLE ET
A POINTE-NOIRE DANS LES METIERS DE LA PATISSERIE, DE LA CUISINE, DE LA RESTAURATION ET
DE L'HEBERGEMENT DANS LE CADRE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE,
INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES**

N°SC008/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la pâtisserie, de la cuisine, de la restauration et de l'hébergement dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales:

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;
6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;

7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en pâtisserie, en cuisine, en restauration et en hébergement pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage.;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié.

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de dispenser les formations ci – après réparti en quatre métiers distincts pour une durée de formation de six (9) mois:
• Métier 1: Pâtisserie;

- Métier 2: Cuisine;
- Métier 3: Restauration
- Métier 4: Hébergement

Les prestataires de formation intéressés peuvent soumissionner pour un, deux ou la totalité des métiers.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci – dessous, les jours ouvrables de 8heures 00 à 16 heures00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention: «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la pâtisserie, de la cuisine, de la restauration et de l'hébergement dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC008/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci – dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet
Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
Email : congo.pdce@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Télesphore KIMPOLO

Sommet mondial de l'entrepreneuriat

Vérone Mankou et Virgile Samba-Moussinga ont représenté le Congo-Brazzaville

Le 9 juin 2016, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Congo, Mme Stéphanie Sullivan, a rencontré et félicité Vérone Mankou, président directeur générale de la société V.m.k, et Virgile Samba-Moussinga, juge au Tribunal de grande instance de Dolisie et agro-entrepreneur, qui ont représenté le Congo à la 7^e édition du sommet mondial de l'entrepreneuriat (G.e.s), du 22 au 24 juin 2016, à Palo Alto, en Californie, aux États-Unis.



De g. à d.: Vérone Mankou, Stéphanie Sullivan et Virgile Samba-Moussinga.

chefs d'entreprise du Congo. Nous sommes sûrs qu'ils vont bénéficier de ce sommet mondial et leur expertise aura un impact positif sur l'économie congolaise.

Ces entrepreneurs innovants ont en effet eu l'occasion de rencontrer et discuter avec le président Barack Obama et d'autres hauts responsables du gouvernement des États-Unis, y compris le secrétaire au commerce, Penny Pritzker, l'administratrice de la small business Administration, Maria Contreras-Sweet, l'administratrice de l'Usaid Gayle Smith, l'ambassadeur extraordinaire pour la condition féminine dans le monde Catherine Russell et le sous-secrétaire d'État pour la diplomatie et les affaires publiques Richard

Stengel. Le sommet est l'espace où les entrepreneurs ont l'opportunité de nouer des relations entre eux et avec des entreprises bien établies. Il offre l'occasion d'écouter ceux qui ont déjà emprunté ce chemin et forger des réseaux avec des individus et des organisations novateurs. Les États-Unis avaient déjà accueilli le G.e.s, ainsi que la Turquie, les Émirats arabes unis, la Malaisie, le Maroc et le Kenya. En organisant à nouveau le sommet aux États-Unis, le président Obama souligne son engagement visant à jeter des ponts qui nous aideront à relever ensemble des défis mondiaux.

S.E.

La 7^e édition du sommet mondial de l'entrepreneuriat a regroupé plus de 700 entrepreneurs, venus des quatre coins du monde, ainsi que des investisseurs, conférenciers et dirigeants du milieu des affaires. Parmi les participants, il y avait deux jeunes entrepreneurs congolais, Vérone Mankou et Virgile Samba-Moussinga. Pour illustrer l'importance de la présence du Congo au G.e.s 2016, l'ambassadeur Stephanie Sullivan a rappelé que «le sommet mondial de l'entrepreneuriat est une occasion merveilleuse de renforcer les capacités de certains parmi les plus prometteurs et innovants jeunes

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
PRÈS LA REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 2033 BRAZZAVILLE-CONGO
N°00263/ AMB/GAB/RC/PS/ CMD



NOTE D'INFORMATION

(A L'ATTENTION DES GABONAIS EN REPUBLIQUE DU CONGO BRAZZAVILLE)

Dans le cadre de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle en République Gabonaise, dont le scrutin est prévu le 27 août 2016, la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente (CENAP) a rendu public le calendrier ci-après:

- Date limite de dépôt des déclarations de candidature. auprès de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente (article 11, loi n° 16/96 du 15 avril 1996, portant dispositions spéciales relatives à l'élection du Président de la République) : le mardi 12 juillet 2016 à 18 heures 00.
- Ouverture de la campagne électorale (article 69, loi n°7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes

à toutes les élections politiques): le samedi 13 août 2016 à 24 heures 00.

- Clôture de la campagne électorale: le vendredi 26 août 2016 à 24 heures 00.
- Convocation du collège électoral (article 73, loi n° 7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques): le samedi 27 août 2016.

Brazzaville, 21 juin 2016

L'Ambassadeur



René MAKONGO

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche



AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don du Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) pour l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), en vue de mettre en place le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), d'une durée de six (6) ans.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a confié au Cabinet K'EDGE Consult SARL, Cabinet de Recrutement International, la mission d'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (PD-PAC).

Cette Unité de Coordination du Projet (UCP) sera composée de la manière suivante :

- Un Coordonnateur (H/F) ;
- Un Responsable Administratif et Financier (H/F) ;
- Un Responsable Planification et Suivi Évaluation (H/F) ;
- Un Spécialiste en Passation de Marchés (H/F) ;
- Deux Comptables (H/F) ;
- Un Spécialiste Pêche Continentale (H/F) ;
- Un Spécialiste Aquaculture (H/F) ;
- Un Animateur Rural (H/F).

1. Composition du Dossier et délais de transmission

Le dossier de candidature des postulants doit contenir les pièces suivantes:

- Lettre de motivation précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule;
- Curriculum vitae indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, les coordonnées précises (email et téléphone avec indicatif pays), et détaillant l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées;
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil;
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant de la nationalité congolaise.

Les candidatures doivent être impérativement transmises en deux versions, au plus tard le 10 juillet 2016 comme suit:

- En version papier: adressée ou déposée à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult SARL, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), 2^{ème} étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 et
- En version électronique: exclusivement au format Word, PDF ou JPEG et adressés à

l'adresse e-mail du Cabinet K'EDGE Consult SARL: kedgeconsult@gmail.com.

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations (posséder une adresse électronique à jour)

Les termes de références complets de chaque poste, dont les avis spécifiques sont publiés dans les journaux, dans les sites web d'emploi, affichés à l'ONEMO et au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), peuvent être retirés à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2^{ème} étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel: 00 242 05 660 98 07 ou obtenus sur demande par mail à: kedgeconsult@gmail.com

Aucun renseignement ne pourra être donné par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la réception et le traitement des dossiers de candidature, qui sont entièrement sous traités au Cabinet K'EDGE Consult SARL.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2016

Le Président du Comité de Gestion du Don FIDA, Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Pierre MPANDOU

Le CREDIT DU CONGO recrute:

Un (01) Responsable Marketing et communication (Pointe-Noire). Il aura en charge d'élaborer et de proposer à la Direction générale les grandes lignes de la stratégie marketing et de communication du CDCo et suivre leur mise en œuvre.

- Niveau des études: BAC +5 en Marketing, Gestion ou Communication; une expérience réussie d'au moins de 05 années à un poste similaire soit dans le domaine bancaire ou de services en général ;
- Maîtriser la technique d'élaboration d'une stratégie marketing, être capable de conduire des études marketing, disposer de bonnes aptitudes relationnelles et avoir une bonne connaissance du marché congolais des produits et services bancaires.

Un (01) Responsable des activités Lutte Anti-blanchiment et Conformité (Pointe-Noire): il aura en charge de veiller à la conformité des opérations traitées avec la réglementation LAB

- Niveau des études: BAC +5 en audit ou contrôle ou tout autre diplôme similaire.
- Expérience: minimum 8 ans au sein d'une banque (l'expérience à un poste similaire serait très appréciée).

Un (01) Auditeur interne senior (Pointe-Noire): il aura en charge de réaliser les missions d'audit interne, faire le suivi des recommandations et tous autres travaux internes au département d'audit.

- Niveau des études: BAC+4 en audit, gestion, finance ou

banque; Avoir au moins 5 années d'expérience en qualité d'auditeur senior.

- Maîtriser les techniques d'audit interne, les normes professionnelles pour la pratique de l'audit interne (l'expérience au sein d'une banque serait très appréciée).

Quatre (04) chargés d'affaires Entreprises (Brazzaville/Pointe-Noire). Le Chargé d'affaires aura en charge d'assurer le suivi et le développement d'un portefeuille clients (PME, Corporate) dans les meilleures conditions d'efficacité commerciale, de suivi du risque et de la qualité du service.

- Niveau des études : BAC+4/5 en Banque, Finance, Gestion commerciale; Avoir au moins 4 années d'expérience à un poste similaire;
- Avoir des connaissances en analyse financière et un sens commercial.

Merci de nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante: Direction générale du CREDIT DU CONGO, Pointe Noire, Avenue Emmanuel DADET
Ou par email: recrutement@creditducongo.com

La candidature devra comprendre:

- Une lettre de motivation en objet "la mention du poste à pourvoir"
- Un Curriculum vitae
- La photocopie des diplômes

Date limite des dépôts: 30 juin 2016.

Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront contactés.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°278/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14357 du 26-05-16	Sect BD2, bloc 22; Pile 3; Sup: 829,44m ²	8, RUE MOUENGUÉ	9-BZV	ILLOYE GOUYA Daniel
02	14356 du 26-05-16	Sect P10, bloc 137; Pile 25; Sup: 274,66m ²	65, RUE LINZOLO (QUARTIER OUENZÉ)	5-BZV	ILLOYE GOUYA Daniel
03	14386 du 1 ^{er} -06-16	Sect C, bloc 170; Piles 4, 5, 6 et 7; Sup: 1.761,48m ²	QUARTIER TOSSANGANA	LIKOUALA	NGOULOLO née KAMARA ALIMA
04	2777 du 28-07-15	Sect I, bloc 21; Pile 2 (ex-110); Sup: 1.095,48m ²	110, RUE DES CIMETIERES CENTRE-VILLE	2-BZV	MOUKOUKEKE Christophe
05	13867 du 15-01-16	Sect D(F), bloc 01; Piles 1 à 8; Sup: 20.380,39m ²	06, QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	ESSONGO Léonard Noël
06	14179 du 21-04-16	Sect -, bloc - ; Pile 3; Sup: 400,00m ²	KINTELE VILLAGE	POOL	GAGNON Gregory Virgile Rolly
07	7029 du 14-01-13	Sect P3, bloc 52; Pile 8; Sup: 277,09m ²	43, RUE MBETIS	3-BZV	DJEMBO Germaine
08	14155 du 19-04-16	Sect P13-C, bloc 89; Pile 2511; Sup: 400,00m ²	MOUKONDO MAZALA	4-BZV	TSIKAZOLO Albert
09	14163 du 19-04-16	Sect AN, bloc - ; Pile 3; Sup: 157,38m ²	1, RUE NKOUE	7-BZV	KENGUE Maurice
10	12440 du 13-05-15	Sect K, bloc 14 ; Pile 8 ; Sup: 702,26m ²	139, AVENUE DES RAILS	3-BZV	OPOUKOU Guy Ernest
11	14287 du 17-05-16	Sect CE, bloc 35 ; Pile 15 ; Sup: 343,29m ²	QUARTIER MASSENCO	9-BZV	AKIANA Remy Wilfrid
12	14175 du 21-04-16	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup: 10.000,00m ² soit 1ha00a00ca	KINTELE	POOL	INKO Zita
13	14361 du 27-05-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 725,33m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	PAMBOU André Clément Patrick
14	13971 du 25-02-16	Sect -, bloc - ; Piles 2, 3, 4, 13, 14 et 15; Sup: 2.400,00m ²	LIFOULA	POOL	AMBLIYA Ravi Jamnadas
15	12866 du 30-07-15	Sect B, bloc 07 ; Pile 06 ; Sup: 600,00m ²	RUE LOUKOLELA (QUARTIER N°1)	CUVETTE	CENTRE DE LA PAROLE LA OU LE SAINT ESPRIT OPERE
16	13985 du 26-02-16	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup: 800,00m ²	IGNIE CENTRE (QUARTIER DIMBOU)	POOL	OKIO née NTSALA Georgine
17	13998 du 29-02-16	Sect CJ, bloc - ; Pile 7 ; Sup: 415,00m ²	RUE MATUABI (QUARTIER 612 MAKABANDILOU)	9-BZV	ASSOGBA Julien Cossi
18	14177 du 21-04-16	Sect P16, bloc 121 ; Piles 12 et 13 ; Sup: 360,00m ²	67, RUE EKO	6-BZV	N'GOMOT ELIA NGOUMA EudeS Félix
19	12848 du 27-07-15	Sect P7, bloc 64 ; Pile 15 ; Sup: 364,64m ²	MOUNGALI	4-BZV	MABIALA MAVOUNGOU Zéphirin
20	14292 du 17-05-16	Sect P13B, bloc 102 ; Pile 3 ; Sup: 228,26m ²	CASE 168V MOUKONDO SONACO	4-BZV	SAMORY BEKAH Bomelle
21	14217 du 29-04-16	Sect J, bloc 19 ; Pile 5 ; Sup: 196,175m ²	CASE J.416/V O.C.HMOUNGALI III	4-BZV	ILOKI Léon Hervé
22	14079 du 29-03-16	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER MASSENCO (MONT BOUKIÉRO)	9-BZV	EYELEGOLY ITOUA née EBENGUE Claire Isabelle
23	7417 du 03-04-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 12.626,00m ²	KINTELE	POOL	NKOUKA Albertine
24	14219 du 29-04-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 1.250,00m ²	QUARTIER MARIEN NGOUABI	PLATEAUX	EYELEGOLY ITOUA
25	6799 du 12-11-12	Sect -, bloc - ; Pile 19; Sup: 410,40m ²	VILLAGE DJIRI PONT	POOL	OLONDO TSANGOU Julcide D.
26	14232 du 04-05-16	Sect CK (ex BG), bloc 1 ; Pile 8 (ex-5); Sup: 450,46m ²	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	EBEMBA Bienvenu
27	14237 du 06-05-16	Sect -, bloc -, Pile 1 domaine; Sup: 10.000,00m ² soit 1ha00a00ca	VILLAGE MINGALI BOMBOU	POOL	EBENGUE Sylvain
28	13935 du 16-02-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup: 694,94m ²	IGNIE	POOL	EBENGUE Gabriel
29	13936 du 16-02-16	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup: 2.400,00m ²	IGNIE CENTRE	POOL	EBENGUE Gabriel
30	14262 du 10-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 19 ; Sup: 400,00m ²	AVENUE CONGO CHINE	9-BZV	NGONGO Honorine
31	13762 du 17-12-15	Sect K, bloc - ; Pile C4-88MI; Sup: 281,00m ²	O.C.H	3-BZV	SENGOMONA Ferdinand et les Enfants : Célestine, Béatrice, Abel R, Gisèle, Ida R, Yvon F
32	9525 du 26-02-14	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup: 611,80m ²	MAKABANDILOU 3 (ACADEMIE MILITAIRE)	9-BZV	MOUKILOU Esai Raymond
33	14417 du 03-06-16	Sect P9, bloc 50 ; Pile 07 ; Sup: 222,60m ²	29BIS, RUE KINTELE	5-BZV	MBOU Remy Zéphyrin
34	14343 du 25-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 11 ; Sup: 583,00m ²	VILLAGE DJIRI PONT	POOL	MOWONGA Jean Bernard
35	14033 du 07-03-16	Sect P13C, bloc 112 ; Pile 2 ; Sup: 444,00m ²	CITE DES 17	7-BZV	MBOUANGUI MASSIALA Pauline
36	8026 du 09-07-13	Sect -, bloc - ; Piles 4, 5, 8 et 9; Sup: 1.600,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	ATIPO NGAPI Emma Clesh
37	14007 du 1 ^{er} -03-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup: 1.600,00m ²	DJIRI MANIANGA	9-BZV	OKOUELE Marie Louise
38	13819 du 22-01-16	Sect P15-, bloc 178 ; Pile 4; Sup: 233,77m ²	47, rue fournisseur	6-BZV	ODZALA Jean Jérémie
39	13816 du 22-01-16	Sect CC, bloc 101; Pile 12; Sup: 339,13m ²	RUE MOMBOLI (QUARTIER MONT BOUKIÉRO)	9-BZV	YAUCKHAT Jynes Cheryl Brant
40	13853 du 12-01-16	Sect P7suite, bloc 12 ; Pile 22; Sup: 370,44m ²	2211BIS, RUE LOUFOU	4-BZV	Société LONGJI CONGO
41	12926 du 10-08-15	Sect AT, bloc 31; Pile 37; Sup: 400,00m ²	73, RUE NGAMBIO LEONARD (QUARTIER NGABIO)	4-BZV	DILOU YOULOU Colette
42	10915 du 05-09-14	Sect -, bloc - ; Piles 6 et 7; Sup: 800,00m ²	KINTELE	POOL	MPOUO Pierre
43	14350 du 26-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 12; Sup: 400,00m ²	DJIRI	POOL	Monsieur et Madame MPOUO Pierre
44	10914 du 05-09-14	Sect -, bloc - ; Piles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14; Sup: 3.570,00m ²	VILLAGE VILLAGE	POOL	MPOUO Pierre
45	13257 du 28-09-15	Sect -, bloc - ; Piles 8, 9, 10 et 11 ; Sup: 1.600,00m ²	DJIRI	POOL	MPOUO Pierre

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 17 Juin 2016
L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

Pointe-Noire

Airtel Congo déniché les meilleurs DJ et danseurs de Mvoumvou

Les meilleurs danseurs et disc jockey (DJ) de l'arrondissement 2 Mvoumvou sont désormais connus. Ils ont été repérés le 11 juin dernier à l'issue de la finale d'un concours dénommé «Airtel Tour» organisé par Airtel Congo. Ils représenteront l'arrondissement à la finale.

Un samedi soir chaud à l'esplanade du stade municipal de Pointe-Noire à Mvoumvou. Le jeu valait la chandelle pour Airtel Congo qui, à travers son programme «Airtel Tour ou Exprime ton talent», avait réuni les populations de l'arrondissement autour d'un événement d'une portée culturelle indubitable: la sélection du meilleur DJ et du meilleur danseur. Et les talents, ce n'est pas ce qui manque ici. Seize candidats soit huit dans chaque catégorie se sont exprimés. Sous l'œil vigilant d'un jury composé de professionnels de la musique et de la culture présidé par Aurélien Nkaya, dit Soul Auro, journaliste spécialisé dans les questions culturelles secondé par MLG DJ Mochristo, célèbre DJ au plan national et Jean Koko, agent d'Airtel Congo.

Afin de ne pas glisser dans l'arbitraire, le jury s'était défini quatre critères pour évaluer les compétiteurs: le contenu du texte, l'occupation de la scène, l'originalité et la justesse de voix pour la catégorie DJ. Pour la catégorie Danse, il fallait la justesse

des mouvements ou chorégraphie, la tenue de scène ou le vestimentaire, l'originalité et l'occupation de la scène.

Pour avoir respecté ces critères édictés par le jury, «Sac ya ba cris» a été sacré meilleur DJ avec une moyenne de 12,6 et le groupe «Unité spéciale» a décroché le titre dans la catégorie Danse avec une moyenne de 16,6. Mais, les deux gagnants ne devraient pas déjà dormir sur leurs lauriers. La finale opposera en juillet



Des danseuses sur le podium.

une enveloppe d'un million de francs Cfa (environ 1539 euros). C'est pourquoi, les populations de Mvoumvou souhaitent que les leurs l'emportent sur ceux des autres

«Unité spéciale gagne le prix de meilleur danseur et que notre très talentueux Sac à batterie devienne le meilleur DJ de Pointe-Noire», rêve Laurentine Bilongo, habitante de Mvou-

mvou, venue assister à la cérémonie de sélection. Dans un contexte culturel congolais où de nombreux talents peinent à se faire connaître du fait de la modi-

pas fait l'économie des mots pour dire jusqu'à quel point il se sentait heureux de constater que parmi ses concitoyens, se cachait des talents artistiques et culturels jusqu'ici dans l'anonymat. «Par ces activités culturelles saines comme celle de ce soir, je note que Airtel aide le gouvernement congolais à mieux encadrer la jeunesse congolaise. Airtel aide aussi les talents de nos enfants à éclore. C'est pourquoi, je lance un cri de cœur au département de la culture pour qu'il suscite l'adhésion de plus d'entreprises pour qu'elles aident à offrir à nos jeunes des loisirs et des distractions saines».

Si la culture est le fondement même du développement, l'initiative d'Airtel Congo devrait donc être relayée.



Photo de famille après le concours.

prochain, les gagnants de chaque arrondissement de Pointe-Noire. Un effort qui sera très bien récompensé. Le meilleur communal de chaque catégorie recevra

arrondissements. «Je viens de comprendre qu'à Mvoumvou, nous avons des artistes très talentueux. Je dis merci à Airtel. Mais, mon grand souhait est que Unité spé-

cialité gagne le prix de meilleur danseur et que notre très talentueux Sac à batterie devienne le meilleur DJ de Pointe-Noire», rêve Laurentine Bilongo, habitante de Mvou-

rayonnement de nos artistes en herbe. Et l'administrateur-maire de Mvoumvou Guy André Edmond Loemba qui a assisté du début à la fin à cérémonie, n'a

REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
 POUR L'EMPLOYABILITE
 (PDCE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
 (SERVICE DE CONSULTANT)**

**EN VUE DE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES PRIVES DE FORMATION
 A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE DANS LES METIERS DE LA COIFFURE DANS LE CADRE DE
 LA SOUS COMPOSANTE 1.1 : FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION PROFESSIONNELLE
 ET APPUI A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES VULNERABLES**

N°SC009/06/2016/IDA 5302 - CG

Le Gouvernement de la République du Congo finance conjointement avec la Banque Mondiale le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coiffure dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables).

Les prestataires privés de formation auront la charge d'assurer la formation et la mise en stage des apprenants ainsi que de les suivre durant toute la durée du stage, et de les accompagner dans le processus d'insertion dans le monde du travail tant en tant que salarié ou en auto emploi.

Ainsi, sous la supervision du responsable de la sous composante 1.1, les prestataires privés de formation auront pour activités principales :

1. Mener auprès des jeunes garçons et filles des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de formation et de débouchés relatifs aux différentes formations assurées par la structure ;
2. Participer à la collecte des candidatures des bénéficiaires en veillant à la parité homme - femme ;
3. Sélectionner trois fois le nombre d'apprenants à former pour les besoins de l'étude d'évaluation d'impact, et ce à chaque cycle de formation;
4. Vérifier, autant que possible, l'éligibilité des candidats, y compris après leur sélection, et avertir le projet en cas de non éligibilité;
5. S'assurer de l'identité du candidat choisi qui se présente au centre de formation;

6. S'assurer de l'assiduité des apprenants, en gardant des fiches de présences journalières;
7. Elaborer, afficher, et respecter des normes de sécurité standards dans les ateliers, et ne pas permettre à des apprenants de travailler dans des ateliers où les mesures de sécurité ne sont pas en place;
8. Animer des sessions de formation technique en coiffure pendant une période de six (06) mois. Le groupe d'apprenants par corps de métier ne doit pas dépasser un effectif de 25.
9. Mettre en place avant le démarrage des formations les équipements et matériels nécessaires, les espaces de formation et constituer l'équipe du personnel de formation et d'appui. L'UCP s'assurera de la disponibilité de ces moyens avant le démarrage des formations;
10. Rédiger des rapports selon leur différent objet et périodicité (voir chapitre "rapports")
11. Identifier les entreprises de stages;
12. Conclure des conventions de stage avec les entreprises pour permettre la mise en stage des apprenants;
13. Placer les apprenants en stage en entreprise pour une durée de trois mois;
14. Assurer le suivi des stages en entreprise à raison d'une visite par mois et produire des rapports de suivi de stage.;
15. Assurer le paiement des primes de motivation aux bénéficiaires selon les dispositions prévues dans le PDCE ainsi que des indemnités pour les entreprises;
16. Délivrer des formations en entrepreneuriat aux jeunes ayant choisi cette voie et les aider à préparer des plans d'affaires, et accompagner les autres dans la recherche d'un emploi salarié

Le présent avis de manifestation d'intérêt vise le recrutement des prestataires privés de formation qui auront la charge de

dispenser les formations en coiffure pour une durée de six (06) mois.

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (UGP/PDCE) invite les prestataires privés de formation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires privés de formation intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les prestataires privés de formation intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8 heures 00 à 16 heures 00, heures locales auprès du responsable de la sous composante 1.1 et du service de la passation des marchés du PDCE.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : «avis de manifestation d'intérêt en vue de recrutement des prestataires privés de formation à Brazzaville et à Pointe Noire dans les métiers de la coiffure dans le cadre de la sous composante 1.1 (formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables) N°SC009/06/2016/IDA 5302 - CG» doivent être déposées sous plis fermés ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 juillet 2016.

La sélection sera faite par la méthode Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)
 Unité de Gestion du Projet
 Située : 177, rue SOWETO – quartier ex télévision
 Tél : (00242) 06 667 22 29/06 662 51 57/ 06 603 17 61
 Email : congo.pdce@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur

Téléphone KIMPOLO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
 Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
 B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/01 018 12 55/05 736 64 64

INSERTION LEGALE

Société «HYDRO + CONGO» SARL
 Société à Responsabilité Limitée
 Capital social de F. CFA: Un Million (1.000.000)
 Siège social: 11, Rue Tchidongala, quartier Aéroport
 RCCM: CG/PNR/16 B 1057
 Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 13 mai 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 18 mai 2016, folio 064/1, n° 324, il a été créé une Société commerciale ayant les caractéristiques ci-après:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:

La société a pour objet, tant en république du Congo qu'à l'étranger:
 - Tous travaux de rénovation de bâtiment, application de peinture et produit hydrofuge;
 - Importation des produits pour application, travaux de construction, travaux publics, détachement du personnel;
 Et, généralement, toutes opérations ou activités pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «HYDRO + CONGO» SARL;

SIEGE SOCIAL: 11, Rue Tchidongala, quartier Aéroport, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Daniel CANTINI est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/16 B 1057;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 27 mai 2016, sous le n° 16 DA 28.

Fait à Pointe-Noire, le 30 mai 2016.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
 Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
 B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/01 018 12 55/05 736 64 64

INSERTION LEGALE

«Société Civile Immobilière SAINT LOUIS»
En abrégé «SCISL»
 Société Civile Immobilière
 Capital social de F. CFA: Cinq Millions (5 000 000)
 Siège social: Immeuble C.N.S.S., Avenue Charles De GAULLE, B.P: 1999
 RCCM: 09 D 899
 Pointe-Noire - République du Congo

**MODIFICATION DU SIGLE DE LA DENOMINATION SOCIALE -
 AGREMENT DE CESSIION DE PARTS - MODIFICATION DE
 LA VALEUR NOMINALE DES PARTS SOCIALES**

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la «Société Civile Immobilière SAINT LOUIS», en date du 9 septembre 2014, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 17 septembre 2014 et dûment enregistré à Pointe-Noire, folio 056/1, n° 218; les associés de ladite société ont, entre autres résolutions:

- Décidé de modifier le sigle de la dénomination de la société ainsi qu'il suit: «SCISL», en remplacement de «SCSL»;
- Agréé dans l'intégralité, la cession des parts intervenue dans la société;
- Décidé de modifier la valeur nominale de parts sociales à F. CFA: Cinq

Mille (5 000) chacune, au lieu de F. CFA: Dix mille (10.000).

Comme conséquence de celle résolution, il y a eu la nouvelle répartition des parts sociales entre les associés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 30 mai 2016.

Fait à Pointe-Noire, le 14 Juin 2016.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Centre culturel russe de Brazzaville

Une journée sur la culture des populations autochtones aka

Exposition, ateliers, présentation du nouvel album du groupe Ndima (composé des peuples autochtones du département de la Likouala, dans la partie septentrionale du Congo), et spectacle de musique. Telles ont été les déclinaisons de la journée sur la culture aka, le mardi 14 juin 2016, au Centre culturel russe de Brazzaville. En présence du directeur de ce centre, Sergey Belyaev.

Pourquoi une journée sur la culture Aka? La réponse à cette interrogation a été donnée par Sorel Eta, ethnologue, chercheur, et manager du groupe Ndima, qui signifie la forêt, en langue des populations autochtones Aka. «C'est pour promouvoir la culture des populations autochtones Aka. Nous savons que c'est une culture qui est en voie de disparition. C'est pour œuvrer à sa sauvegarde. La meilleure façon de sauvegarder une culture, c'est de la diffuser, et surtout, pour promouvoir le dialogue des cultures, c'est-à-dire l'acceptation de l'autre. Parce que, vous savez, dans notre société, les populations autochtones sont considérées comme des gens de second rang, des sous-hommes, ce sont des gens qui sont rejetés, méprisés. Donc, il est important, pour nous, de promouvoir le dialogue des cultures. Pourquoi le dialogue des cultures? Parce que le dialogue des cultures conduit à la tolérance, à l'acceptation de l'autre dans la différence. C'est l'effort qu'on est en train de faire. L'une des autres raisons d'organiser cet événement, c'est la célébration de mes 20 ans avec les Aka, que j'ai rencontrés en 1996. Cela fait 20 ans que nous sommes amis.

Aussi, cette journée est l'occasion, pour nous, de préparer notre tournée, du 28 juin au 15 juillet 2016, en Allemagne et en France», a-t-il expliqué. Intitulée: «Moaka na ndima ou l'homme et la forêt: patrimoine matériel et photographies des populations autochtones Aka», cette exposition a mis en exergue le vécu quotidien des peuples Aka, notamment à travers leurs principales activités que sont la pêche, la chasse et la cueillette. On pouvait aussi y trouver les instruments de musique: ndounou (tambours), dikwakwata (poutre frappée), mbela (arc musical), kunde (harpe); des photographies des membres du groupe Ndima, notamment celles de leurs différentes tournées à l'étranger, de 2012 à 2016; les albums de cet ensemble musical, notamment le tout dernier (le troisième), intitulé: «Makingo ma Ndima» ou les voix de la forêt, que Sorel Eta s'est fait le devoir de présenter au public. L'autre fait marquant de la journée sur la culture Aka a été les ateliers avec les élèves de quelques groupes scolaires de Brazzaville. Ces derniers ont eu l'occasion de connaître l'usage de certains objets et instruments de musique utilisés par les Aka.



La visite de l'exposition.



Le sentiment du devoir accompli, à la fin du spectacle.

La cerise sur le gâteau a été le concert offert le soir par les membres du groupe Ndima: Sorel Eta, Emilie Koule, Hélène Mameke, Michel Kossi, Assaho, et Gaby Mongonga. Instruments utilisés: Ndounou (tambours), dikwakwata (poutre frappée), Mbela (arc musical), kunde (harpe). Un show d'environ 60 minutes, qui a permis

aux spectateurs de voyager dans les profondeurs de la forêt équatoriale. Une véritable invite au public à effectuer une plongée dans l'histoire, à la découverte de l'homme primitif et de son patrimoine musical de nos jours, menacé de disparition.

Véran Carrhol YANGA

Littérature

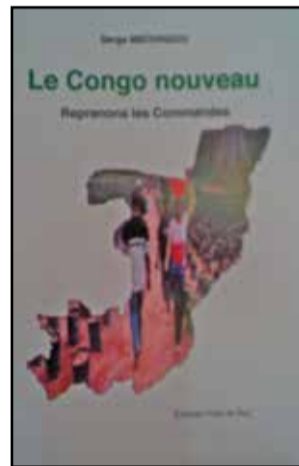
L'évangile du «Congo nouveau», selon Serge Mboundou

Pasteur et écrivain, ce congolais invite les chrétiens à construire, pierre par pierre, la Nouvelle République. L'homélie est dite dans «Le Congo nouveau, reprenons les commandes», son livre paru aux Editions Vent du Sud, sur un volume de 151 pages. Une œuvre présentée divinement, vendredi 10 juin 2016, à Brazzaville.



Pendant la cérémonie.

Suite et fin du livre «la vocation du Congo», publié en 2007? «Le Congo nouveau, reprenons les commandes», est le fruit d'une prophétie ponctuée par la présentation du plan «Néhémie», utile à la restauration du Congo. «Ce livre révèle le message que les Congolais n'ont pas perçu depuis 2007. Il parle de la révélation sur les années sabbatiques. Nous proclamons une prophétie puissante pour notre pays, afin que nous puissions



La couverture du livre.

avancer. En 2000, le Congo est entré dans le chronogramme du Congo nouveau», affirme l'auteur. Dans sa démarche, Serge Mboundou, déballe les trois axes de sa prophétie: l'autel de prière (intercession pour le développement); la circoncision (réconciliation entre les ethnies) et susciter un réel leadership. A son avis, «L'Eglise ne doit pas être derrière l'homme politique. Si elle se met debout, c'est elle qui prendra en main la question de réconciliation. L'Eglise doit prendre ses responsabilités.» Et le Congo ne peut se développer qu'avec le tour de main de chaque citoyen. «Dans le Congo nouveau, il faut donner la priorité au Congolais qui va exploiter les richesses du pays. Il faut mettre en évidence le genre du congolais à partir de sa spiritualité», conseille l'évangéliste.

La réconciliation, clé du succès?

Sans transe, Serge Mboundou donne le ton, mettant en musique le deuxième axe du plan Néhémie: «Au-delà de la politique et de la religion, le Congo nouveau doit être le reflet de l'homme nouveau. Le Congo a trop de richesses, de puissance qui se retournent contre nous. Le Congo nouveau, c'est nous qui allons le construire. Ne critiquons pas l'homme politique, s'adresse-t-il aux chrétiens. Le Congo nouveau est spirituel. On ne peut résoudre les problèmes du Congo nouveau, s'il n'y a aucune considération des hommes de Dieu». Puis, il a supplié les cadres des régions du Pool et du Niari, à communier avec les autres fils et filles du pays, car affirme-t-il: «Ces régions ont une grande responsabilité dans la réconciliation du pays». Caprucine, de son côté, implore le pardon des chrétiens. «Le Congo nouveau s'inscrit dans une dimension panafricaine. Le pardon est préalable pour le nouveau Congo», prêche cette Camerounaise, devenue «congolaise». De l'histoire à la proclamation de la bonne nouvelle, la critique du livre de Serge Mboundou intervient au moment où le Congo a commémoré, vendredi 10 juin, le lavement des mains. Un des temps forts de la Conférence nationale souveraine tenue en 1991, à Brazzaville, sous la présidence de Mgr Ernest Kombo, de vénérée mémoire.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Roman

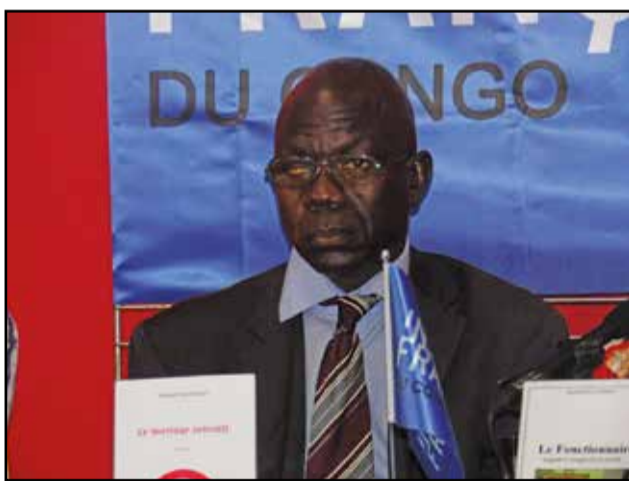
«Le mariage interdit», quatrième livre d'Edouard Kali-Tchikati

L'écrivain Kali-Tchikati vient de gratifier les férus de la lecture d'un nouvel ouvrage, le quatrième du genre. Il s'agit du livre intitulé: «Le mariage interdit», dont la présentation et la dédicace a eu lieu, jeudi 9 juin 2016, à l'I.f.c (Institut français du Congo). Sous la houlette du Forum des gens des lettres. Publié aux Editions L'Harmattan-Congo, en 2013, cet ouvrage dont le récit est fabuleux, compte 214 pages.

Présentant le fruit des entrailles intellectuelles d'Edouard Kali-Tchikati, l'écrivain Florent Sogni Zaou a fait savoir qu'au centre de la couverture du livre, on aperçoit un couple représentant le symbole du code de la route qui interdit un quelconque acte, dans le cas présent, un mariage basé sur des actes illégaux. Ce roman est subdivisé en douze chapitres de longueurs différentes. Il est écrit dans un style romanesque simple, fluide et limpide et accessible à la compréhension de tous. A la lecture de l'ouvrage, il est constaté que le chapitre 7 est le plus long. La scène de ce roman se déroule à Ndji-Ndji. Il s'agit de l'histoire d'un jeune homme nommé Houyivane, travaillant dans une entreprise pétrolière. Il épouse Zibline, avec qui il donne naissance à quatre enfants, en douze ans. Mais le mariage périclité avec l'entrée en scène d'une autre femme dans la vie de Houyivane: Landou.

Houyivane cherche, vainement, le divorce d'avec Zibline, mais ne l'obtient pas. Toutefois, il applique la loi du plus fort qui est toujours la meilleure. Houyivane poursuit son désordre et se met en couple avec Landou. Zibline est mise en quarantaine, mais ne s'avoue pas vaincue. Elle réussit à perturber le nouveau mariage de son homme, par le biais de sa fille ainée, Nathalie, et les trois autres. La vie du nouveau couple prend donc de l'eau de partout. Landou fait face à des cauchemars, des menaces, tant sur le plan naturel que surnaturel. Sa conscience est entamée. Elle finit par jeter l'éponge, ce qui remet Zibline en scelle. Le mariage entre Houyivane et Landou est donc un mariage interdit, parce qu'il ne repose pas sur du solide.

En définitive, dans le roman «Le mariage interdit», l'auteur Edouard Kali-Tchikati relate, en observateur averti de la société, des réalités sociales, le vécu



Edouard Kali-Tchikati, pendant la présentation de son livre.

quotidien de tout être humain. Pendant la cérémonie, l'assistance a posé de nombreuses questions à l'auteur, notamment celles portant sur son inspiration qu'il tire des faits de société, les écrivains qui l'ont inspiré, la définition du mariage et bien d'autres auxquelles, il a répondu, aisément et sans langue de bois.

Qui est Edouard Kali-Tchikati ?

Edouard Kali-Tchikati a vu le jour en 1955, dans le district de Hinda, dans la région du Kouilou, aujourd'hui, département du Kouilou. Cadre Ingénieur des eaux

et forêts et spécialiste en aquaculture, il a eu l'honneur d'occuper plusieurs fonctions d'importance. Il est marié et père de trois enfants. Edouard Kali-Tchikati est entré dans le monde du livre par un roman publié en 2010, «Le fonctionnaire naguère respecté et envié»; suivi, en 2011 et en 2013, de deux essais littéraires: «Le baptême de feu, bénédiction ou jugement?» et «Le mouvement prophétique, réveil spirituel». Ces trois œuvres ont été publiées aux éditions L'Harmattan-Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ecole nationale de sécurité et de l'administration de la mer à Nantes (France)

Reine-Précieuse Coussoud-Mavoungou-Bambi Kilonda, première Congolaise diplômée

Agent de la Direction générale de la Marine marchande, après quelques années de pratique professionnelle dans l'Administration maritime congolaise et titulaire d'un master 2 en droit des activités maritimes obtenu le 5 juin 2013 à l'Université du Sahel, à Dakar (Sénégal) sous le thème: «Le code international pour la sécurité des navires et des installations portuaires et la sécurité maritime en République du Congo», sous la supervision du Professeur Ibrahim Khalil Diallo, Reine-Précieuse Coussoud-Mavoungou-Bambi-Kilonda est la première Congolaise diplômée de l'Ensam (Ecole nationale de sécurité et de l'administration de la mer de Nantes (France)). Formée pendant un an comme administrateur des affaires maritimes, son passage dans cette école française lui a permis d'acquérir des connaissances sur les activités maritimes liées à la Marine marchande, à l'action de l'Etat en mer, au transport et à la sécurité maritimes.

A 27 ans, Reine-Précieuse est la toute première Congolaise sortie de l'Ensam, 31 ans après son père, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, spécialiste de renommée internationale en matière maritime et actuellement ministre des affaires foncières et du domaine public sorti, lui en juin 1985. Elle justifie son choix de cette prodigieuse école française pour la spécificité de ses enseignements. «Le choix de la France particulièrement d'intégrer l'Ecole nationale de la sécurité et de l'administration de la mer m'apparut comme une évidence de par la qualité des enseignements dispensés et de l'environnement professionnel maritime français propice à l'apprentissage du métier», a-t-elle fait savoir. Durant sa formation, elle a bénéficié

de plusieurs stages dans les services maritimes français. Ces nouvelles expériences lui ont donné non seulement une ouverture d'esprit par rapport au travail qui se fait à l'extérieur, mais aussi l'opportunité de voir comment les choses se passent chez les autres, qu'est ce qui serait bon pour son pays et comment procéder pour la mise en œuvre. En tant qu'agent de la Marine marchande congolaise, ces stages lui auront permis d'apporter sa part d'édifice à la République du Congo. En Cross par exemple, son stage l'a aidé, affirme-t-elle, à comprendre que son pays a encore beaucoup à faire. «Un grand pays comme le Congo devrait avoir un M.r.c.c et prendre des mesures adéquates, afin de mener à bien la surveillance maritime et la recherche et le

Reine-Précieuse Coussoud Mavoungou Bambi-Kilonda



sauvetage de la vie humaine en mer dans sa zone», fait-elle observer.

Elle estime que le Congo ne doit pas uniquement se contenter de la ratification des conventions comme la Convention Sar 79 révisée et les décrets pris pour son application ainsi que l'Accord multilatéral de Lagos, en 2008, sur la recherche et le sauvetage maritimes pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre. «Le Congo, qui dispose d'un littoral de près de 170 km et d'un grand port maritime en eau profonde par lequel s'effectue l'essentiel des échanges commerciaux et aussi plusieurs plages très fréquentées par la population, doit, aujourd'hui, avoir son propre M.r.c.c», a-t-elle suggéré.

Reine-Précieuse a également passé un stage à la Direction inter-régionale de la mer, qui lui a permis de voir la complexité et la coordination des missions de

l'Administration française. Une direction déconcentrée dont le fonctionnement des services peut inspirer la Direction générale de la Marine marchande congolaise, notamment en ce qui concerne l'utilisation des agents en fonction de leurs compétences, la création des services s'il le faut, pour ne pas que tout le travail soit concentré sur une même personne, afin de permettre à l'administration d'avancer; leur niveau, aussi bien organisationnel qu'opérationnel.

A l'issue de sa formation et au regard de la qualité des enseignements reçus, Reine-Précieuse Coussoud-Mavoungou-Bambi-Kilonda se dit disposée et capable d'accomplir, avec succès, les missions qui lui seront confiées dans son administration, tenant compte des réalités de son pays et remédier à certains problèmes. «Je pourrais assumer les fonc-

tions de commandement dans l'une des directions techniques de la direction générale de la marine marchande congolaise, mais la décision incombe à ma hiérarchie», a-t-elle lâché, confiante.

Les défis maritimes du Congo sur lesquels Reine-Précieuse pourrait être amenée à travailler sont la mise en œuvre de la stratégie A.i.m 2050 qui est la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050, le suivi et la mise en œuvre des conventions maritimes internationales en République du Congo, la recherche et le sauvetage maritime qui est encore un sujet délicat au Congo, la lutte contre la piraterie, l'environnement marin et côtier.

Satisfaite d'avoir fait le bon choix, l'Administrateur des af-

fares maritimes, fraîchement sortie de l'Ensam à Nantes, a déclaré que «le monde maritime congolais a besoin d'un personnel formé et compétent capable de gérer et de suivre toute l'activité maritime... Dans ce contexte, j'aspire à servir mon pays au haut niveau de la hiérarchie». Elle garde aussi de bons souvenirs de sa formation à l'école navale, l'esprit de cohésion qui y a régné. Cette formation qui a fait d'elle un militaire accompli dont elle est fière lui a appris beaucoup de choses sur sa propre personne. Actuellement, toujours sur les traces de son père, elle est préinscrite en doctorat de droit maritime au Centre de droit maritime et océanique de la Faculté de droit de l'Université de Nantes. L'Administration maritime congolaise compte près d'une douzaine de cadres formés à l'Ecole d'administration des affaires maritimes en France et les autres sont formés en Côte d'Ivoire et en Suède.

Luc Blanès NGOMA

IN MEMORIAM

24 Juin 1991 – 24 Juin 2016

Voici vingt cinq ans jour pour jour, que nous quittait.

Marie Josée NGOUNDOU,

Sa disparition a laissé un grand vide dans les cœurs des siens.

Femme généreuse,

Mère aimante et infirmière puéricultrice dévouée à l'hôpital de Makelekele /BZV.

En cette date commémorative de sa disparition, ses enfants Cedric MBEMBA, Chrishna Dionys E. MBEMBA, Schekina MBEMBA et famille prient tous ceux qui ont connu, aimé et fréquenté leur mère, sœur et tante d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Une messe sera dite, le dimanche 26 Juin 2016 en l'église Notre Dame de Rosaire de Bacongo à partir de 10h.

Paix à son âme



OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760* + Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

EVACUATIONS SANITAIRES EN POLOGNE

MedEvac Sp. z o.o. est votre partenaire incontestable pour l'organisation, la gestion et la prise en charge administrative et logistique des évacuations sanitaires vers la Pologne.

En étroite collaboration avec les hôpitaux polonais (Spécialités au verso de ce feuillet), MedEvac Sp. z o.o. vous délivre, dans un délai record, une proposition de parcours de soins de qualité adaptée à votre situation médicale.

Les frais d'hospitalisation et les frais médicaux sont très compétitifs.

Pour faciliter le déroulement de votre séjour, MedEvac Sp. z o.o. gère la relation avec les médecins, prend en charge votre accompagnement aux rendez-vous médicaux, votre hébergement et vous propose toute une palette de services sur mesure pour votre plus grand confort.

Consultez nos prestations ou adressez-nous une demande de devis:
 info@medevac24.pl Tel (Pologne): 0048-730-55-62-20 www.medevac24.pl

Notre offre en étapes:

1. Vous nous envoyez un dossier médical;
2. Nos médecins vous proposent un projet thérapeutique (médical ou chirurgical);
3. MedEvac Sp. z o.o. vous envoie un devis;
4. Vous validez le devis;
5. MedEvac Sp. z o.o. vous envoie un certificat médical;
6. MedEvac Sp. z o.o. s'occupe des formalités administratives et logistiques (visa, transport, hébergement);
7. MedEvac Sp. z o.o. vient vous chercher à l'aéroport et vous accompagne tout au long de votre séjour en Pologne.

Notre Représentant local à Brazzaville: Tel: 06 626 69 64
Notre Représentant local à Pointe-Noire: Tel: 06 629 00 61

Euro 2016 de football

Place aux huitièmes de finale!

Le championnat d'Europe des nations de football, dit Euro 2016, poursuit, impitoyablement, sa sélection. Ils étaient vingt-quatre pays, ils ne sont plus que seize à la fin des matchs de poules, mercredi 22 juin. Ce nombre ira en s'amenuisant au fil des étapes. Les résultats de ces dernières journées ont jeté une lumière nouvelle sur l'Euro 2016, toutes poules confondues. Ainsi, le Pays de Galles a marché sur la Russie (3-0), la Turquie a confondu la République Tchèque (2-1), l'Albanie a défait la Roumanie (1-0), l'Islande, l'Autriche (2-1), l'Allemagne, l'Irlande du Nord (1-0), la Belgique a sorti la Suède (1-0). La coupe est presque pleine avec la chute de l'Espagne, battue par la Croatie (1-2) et l'Italie, par l'Irlande (0-1), mais sans trop de dégâts, pour la suite de la compétition, pour les deux perdants.

Un résultat a contrarié, malheureusement, ces belles envolées. Sur ces installations du Stade Pierre Mauroy, à Lille, la France a été tenu en échec par la Suisse (0-0). D'aucuns parlent de match nul dramatique. A propos de la France, le président de la F.f.f (Fédération française de football), Noël Le Graët, estime, néanmoins, que les Bleus ont rempli leur mission, qu'ils sont au rendez-vous. Bref, le patron du football français tire un bilan positif de cette première phase de l'Euro, pour les poulains de Didier Deschamps.

Il faut signaler le match nul (3-3) spectaculaire entre la Hongrie et le Portugal de Cristiano Ronaldo, ce dernier étant l'auteur d'un doublé qui propulse son pays en huitièmes de finale, in



Cristiano Ronaldo (n°7) a sauvé le Portugal.

extremis. Bref, bien que battu par la Croatie, l'Espagne a assuré son huitième de finale. Elle en découdra avec l'Italie, elle aussi perdant lors de son dernier match de poules.

Pour résumer, les seize pays ayant obtenu leur qualification sont les suivants: France, Suisse, Angleterre, Pays de Galles, Slovaquie, Allemagne, Pologne, Irlande du Nord, Croatie, Espagne, Italie, Irlande, Belgique, Hongrie, Portugal, Islande.

Ont fait leurs valises les pays ci-après: Roumanie, Albanie, Russie, Ukraine, Turquie, Suède, Autriche, République Tchèque. Evoquons, maintenant, l'organisation de cet Euro français. Il a enregistré plusieurs incidents, car mis à mal par l'irruption des hooligans dans l'arène. Les plus barbares sont russes. Ils ont été mis hors d'état de nuire, traqués et remis à la justice qui en a expulsé un grand nombre, certains étant placés en garde à vue. Des fédérations ont été,

aussi, frappées de sanctions, pour le mauvais comportement de leurs supporters dans les gradins.

Quant aux pelouses hexagonales, il y a à boire et à manger. Elles sont critiquées pour leur état. Et certaines paraissent indignes d'un tel événement, a reconnu le président de la F.f.f. Revenons aux bonnes choses, les joutes des huitièmes de finale à venir, dès samedi 25 juin. Elles s'annoncent explosives. En voici le calendrier:

Samedi 25 juin: Suisse-Pologne (14h, à Saint-Etienne), Pays de Galles-Irlande du Nord (17h, à Paris) et Croatie-Portugal (20h, à Lens).
Dimanche 26 juin: France-Islande (14h, à Lyon), Allemagne-Slovaquie (17h, à Lille) et Hongrie-Belgique (20h, à Toulouse).

Lundi 27 juin: Italie-Espagne (17h, à Saint-Denis) et Angleterre-Islande (20h, à Nice).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Groupes et résultats du premier tour

Groupe A: France-Roumanie (2-0), Albanie-Suisse (0-1), Roumanie-Suisse (1-1), France-Albanie (2-0), Roumanie-Albanie (0-1), Suisse-France (0-0)

Football

Les coupes africaines des clubs dans une phase décisive

Depuis le week-end dernier, les clubs encore en lice dans les deux coupes africaines des clubs sont entrés dans une nouvelle phase de la compétition. Une phase incontestablement décisive, puisqu'elle doit permettre à ces rescapés de voler vers la conquête finale. L'étape en question est la phase de groupes.

Au total, il y aura six journées pour chacune des deux compétitions. A l'issue de la première journée, huit matchs se sont joués, dont quatre en ligue des champions et quatre autres, en Coupe de la Confédération.

Ligue des champions

Plusieurs surprises ont marqué ladite journée. Seuls le WAC du Maroc, dans le groupe A, et le Zamalek d'Egypte, dans le groupe B, ont tenu leur rang en ramenant un précieux succès de leur déplacement. Al Ahly (Egypte), l'ASEC (Côte d'Ivoire), et surtout l'E.S Sétif (Algérie) vont devoir se réveiller dès la prochaine journée, sous peine de se retrouver distancés.

Coupe de la Confédération

A l'inverse de la Ligue des champions, la première journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération n'a pas réservé trop de surprises, excepté la défaite de l'Etoile sportive de Sousse (Tunisie), tenante du titre, à Marrakech. Le T.P Maembé de Lubumbashi (R.D.C.), le F.U.S Rabat (Maroc) et le M.O Bejaia (Algérie) ont, tous, assuré à domicile.

En rappel, voici les résultats enregistrés au cours de la première journée:

Ligue des champions. Groupe A: Zesco United (Zambie)-Al Ahly (Egypte): 3-2; ASEC (Côte d'Ivoire)-WAC (Maroc): 0-1. Groupe B: E.S Sétif (Algérie)-Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud): 0-2; Enyimba (Nigeria)-Zamalek (Egypte): 0-1. Coupe de la Confédération. Groupe A: T.P Mazembé (RDC)-Medeama (Soudan): 3-1; M.O Bejaia (Algérie)-Young Africans (Tanzanie): 1-0. Groupe B: Kawkab Marrakech (Maroc)-Etoile du Sahel (Tunisie): 2-1; FUS Rabat (Maroc)-Al Ahly Tripoli (Libye): 1-0.

Jean ZENGABIO

Repères

La Fécofoot en session ordinaire

Le comité exécutif de la Fédération Congolaise de football se réunira en session ordinaire ce samedi 25 juin à 10 heures dans la salle du CNFFF. A la fin de cette session, le président de la Fécofoot donnera un point de presse sur les activités de l'UNIFAC (Union des fédérations de football d'Afrique centrale), qui a tenu, du 18 au 19 juin 2016, au Cameroun, une réunion de travail.

Taekwondo: un nouveau bureau pour la Ligue du Niari

Beaudouin Kibamba a été porté à la tête de la ligue départementale de taekwondo du Niari. Il dirige un bureau de près de 20 membres. Son intronisation a eu lieu en présence du président de la fédération, Stanislas Mbys, qui lui a remis, symboliquement, une horloge. Quoi de neuf?

Thievy Bifouma à Guingamp ou Grasshopper Zurich

Prêté à Reims en deuxième partie de saison, Thievy Bifouma s'est montré à son avantage avec 4 buts en 14 matchs. Mais l'international congolais ne va pas rester au sein du club champenois, relégué en Ligue 2. Il est donc de retour à l'Espanyol Barcelone. Mais, placé sur la liste des transferts, l'attaquant de 24 ans se trouve en contacts avec Guingamp (Ligue 1 de France) et Grasshopper de Zurich (Suisse), dont il étudie les offres, indique-t-on. Thievy pourrait faire son choix de manière imminente. Une fois que le joueur aura tranché, le transfert devrait se négocier pour un peu plus d'un million d'euros.

Igor Nganga file chez un concurrent

Une page se tourne dans la carrière d'Igor Nganga. Après cinq ans passés au FC Aarau, l'international congolais change d'air. Le polyvalent défenseur de 29 ans s'est engagé pour deux ans (plus une année en option) en faveur du FC Wil, également pensionnaire de D2 suisse et qui fera office de favori à la montée en raison des moyens mis en place par le milliardaire turc qui détient le club.

Silver Ganvoula en Belgique

En provenance de Turquie, où il évoluait à Elazigspor (Division 2), le jeune international congolais a paraphé un contrat de 3 ans en faveur du KVC Waterloo, un club de Division 1 de Belgique.

Nécrologie

Monsieur Cyr Armel YABBAT-NGO, journaliste à La Semaine Africaine; Docteur YABA-NGO Boniface, l'abbé NGOT FOLLY Ange Urbain, GOU-MA-NGOUBOU Charles et frères aînés que les enfants KISSOUEMO ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur tante, sœur et mère, MOUSSOUNDA NGOT Charlotte. Décès survenu samedi 18 juin 2016, à l'hôpital Adolphe Sicé, à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient à Dolisie. L'inhumation aura lieu, mercredi 30 juin prochain.



2^e édition de Ndembo ya Makasi

Vulgariser la marche sportive en milieu du travail

Dimanche 12 juin 2016, près de 700 marcheurs issus d'une dizaine d'entreprises et sociétés, parmi lesquelles Brasco, L.c.b, Bgfibank, Charden Farell, Azur, C.n.r.t.v (Centre national de radio et de télévision), C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine), se sont retrouvés devant l'esplanade du complexe sportif La Concorde de Kintélé, pour une marche sportive. Sous la férule du comité d'organisation de «Ndembo ya Makasi», que dirige Rodrigue Dinga Mbomi, directeur général de Communica, une agence spécialisée dans la communication, le management et le marketing du sport.

Les marcheurs ont parcouru 8 km 54. Le départ a été donné par le directeur de cabinet du ministre de l'éducation physique et des sports, devant le Complexe sportif La Concorde. Pour l'itinéraire ci-après: Usine Ragec, le Mont cardinal Emile Biayenda, jusqu'au point d'arrivée. Les trois premiers ont été récompensés.

Tous les ingrédients étaient réunis par l'organisateur, à travers les produits Ragec, notamment eau minérale et jus de fruit, pour que la deuxième édition de «Ndembo ya Makasi» connaisse un franc succès. Pour Rodrigue Dinga Mbomi, initiateur de l'événement, l'objectif est d'inviter les Congolais à s'unir à travers le sport, notamment la marche, pour avoir une



Le directeur de cabinet donnant le coup d'envoi.

santé saine. Signalons que cette deuxième édition s'est déroulée en prélude à la journée mondiale du donneur

de sang bénévole, célébrée le 14 juin de chaque année.

Pascal BIOZI KIMINOU

Ligue 1 de football du Congo

J.S.T et J.S.P marquent des points

Le championnat national de Ligue 1 en est à sa 21^e journée. Deux matchs étaient programmés au Stade Massamba-Débat, mercredi 22 juin. Ils ont permis à J.S.T, vainqueur (3-0) de Jeunes Fauves, et J.S.P, victorieux de Munisport, de marquer de nouveaux points dans la course au titre national.

A Pointe-Noire, l'A.S Cheminots a épinglé Pigeon Vert (3-1), tandis qu'A.S.P et A.S.K ont choisi le chemin du match nul (0-0). La veille, Inter Club avait fait entendre raison à Nico-Nico, qu'il a battu par 1-0. Au moment où nous mettons sous presse, se disputaient les derniers matchs.

Mort accidentelle de l'arbitre Dekambi à Pointe-Noire

Alors qu'il rejoignait son domicile, dimanche 20 juin 2016, après avoir officié comme quatrième arbitre le match Pigeon Vert-Patronage Sainte-Anne, de la 20^{ème} journée du championnat national d'élite Ligue 1, Patrick Dekambi, violemment percuté par une voiture, a succombé des suites de ses blessures. Le chauffeur qui l'a fauché a pris la poudre d'escampette avant l'arrivée des policiers de la compagnie de circulation routière, et son véhicule n'aurait pas été identifié. Patrick Dekambi était arbitre fédéral. Il rejoint la cohorte des arbitres qui ne sont plus de ce monde.

La Semaine Africaine adresse ses très sincères condoléances à la famille éplorée et au corps arbitral national. Que l'âme du défunt repose en paix!

G.M.



HUAWEI

SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500
FCFA HT



BUROTOP IRIS



HUAWEI

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



BUROTOP IRIS



LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



**Garantie
3 ans**

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56